

**MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ**  
**COMPTE RENDU**  
**DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 7 NOVEMBRE 2023**

**ORDRE DU JOUR**

I.	Installation du Conseil de la vie associative.....	4
II.	Budget supplémentaire 2023.....	10
III.	Présentation du rapport d'activité 2022 de la Métropole européenne de Lille.	28
IV.	Déplacements d'élus dans le cadre d'un mandat spécial .....	29
V.	Autorisation de signer les marchés publics.....	30
VI.	Fourrière automobile – Autorisation de lancement d'une procédure de concession de service public.....	30
VII.	Adhésion à l'agence France locale – société territoriale.....	32
VIII.	Troisième affectation de crédits destinés aux associations sportives – subventions diverses .....	32
IX.	Affectation d'une subvention exceptionnelle pour le club ESBVA LM au titre de sa qualification à l'Euroleague et pour le club FOS Tennis pour la prise en charge des fluides .....	33
X.	Affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine du logement d'urgence et d'insertion.....	34
XI.	Subvention exceptionnelle au profit de l'association du Centre Social Larc Ensemble.....	35
XII.	Maison des Genêts – approbation des tarifs de la sortie au musée du Louvre à Paris.....	36
XIII.	Dénomination place François Mitterrand quartier de l'Hôtel de Ville.....	36
XIV.	Adhésion au portail VIGIFONCIER.....	37
XV.	Convention de partenariat entre la Ville et l'association Orchestre à l'école dans le cadre de l'ouverture d'une troisième classe à Villeneuve d'Ascq.....	38
XVI.	Actualisation du tableau des effectifs.....	39
XVII.	Affectation de crédits aux associations ASNBNF et DINA MADA, dans le cadre du dispositif « Sport et coopération décentralisée » .....	40
XVIII.	Affectation d'une subvention de fonctionnement à l'association Hine Ma Tov .....	41

XIX.	Signature de la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 de La Rose des Vents.....	41
XX.	Affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine des loisirs (environnement) au titre de l'année 2023 – Les Jantes du Nord .....	43
XXI.	Présentation des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.....	44

*Gérard CAUDRON, Maire, ouvre le Conseil municipal à 18 heures 49.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Mes chers collègues, si vous voulez prendre place, je vais faire l'appel.

**Présents :**

Gérard CAUDRON, Maryvonne GIRARD, Sylvain ESTAGER, Françoise MARTIN, Victor BURETTE, Valérie QUESNE-CAUDRON, Farid OUKAID, Chantal FLINOIS, Alexis VLANDAS, Christian CARNOIS, Jean PERLEIN, Claire MAIRIE, Lionel BAPTISTE, Nelly BOYAVAL, Vincent BALEDENT, Nathalie FAUQUET, André LAURENT, Jean-Michel MOLLE, David DIARRA, Annick VANNESTE, Dominique FURNE, Didier MANIER, Philippe DOURCY, Benoît TSHISANGA, Saliha KHATIR, Graziella MOENECLAËY, Yohan TISON, Mariam DEDEKEN, Delphine HERENT, Stéphanie LEBLANC, Nathalie PICQUOT, Charles ANSSENS, Sébastien COSTEUR, Charlène MARTIN, Alizée NOLF, Claudine REGULSKI, Catherine BOUTTE, Eva KOVACOVA, Pauline SEGARD, Fabien DELECROIX, Antoine MARSZALEK, Vincent LOISEAU, Innocent ZONGO, Florence BARISEAU, Violette SALANON.

**Absents :**

Lahanissa MADI, excusée, donne pouvoir à Sylvain ESTAGER ; Florence COLIN, excusée, donne pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON ; Patrice CARLIER, excusé, donne pouvoir à Dominique FURNE ; Dominique GUERIN.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Nous avons le quorum et nous pouvons démarrer. Au fur et à mesure que les retardataires arriveront, ils seront pointés.

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, nous avons ce soir à l'ordre du jour un sujet important qui est le budget supplémentaire 2023 ainsi que l'installation du Conseil de la Vie Associative en point 12. Si déjà les élus ont du mal à venir, je suppose que pour les membres du conseil de la vie associative l'idée de rester pendant deux heures ne les enthousiasme pas, même si je souhaite que parmi eux, après la présentation, certains puissent quand même assister à un conseil municipal car il y a vraiment une relation entre la vie associative, la vie municipale et les finances municipales. Néanmoins, je vais tout de même répondre positivement à la demande de l'Adjointe à la vie associative, Nelly BOYAVAL, pour que, avant d'engager le budget supplémentaire avec Sylvain ESTAGER, elle nous fasse une présentation. Encore une fois, si parmi ceux qui vont être appelés, certains pouvaient rester au moins pour le budget – après il y a pas mal de délibérations qui sont, je dirais, de pure routine –, cela serait tout de même un bon exemple de citoyenneté donné.

Nelly.

## I. INSTALLATION DU CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE

### Nelly BOYAVAL, Adjointe au Maire

Bonsoir à toutes et à tous. Merci M. le Maire de me permettre de rapporter cette délibération en premier. Je vais donc vous présenter l'installation du conseil de la vie associative. Je précise que nous avons eu 45 candidatures. Les personnes qui sont derrière moi, les représentants des associations, sont normalement au nombre de 41. Les autres sont excusés pour raison de maladie ou raison valable.

Par délibération en date du mardi 27 juin, la Ville de Villeneuve d'Ascq avait décidé de lancer le conseil de la vie associative, nommé CVA, et approuvé le règlement intérieur. Sur la base des critères adoptés au Conseil municipal du 27 juin, il est proposé à l'Assemblée délibérante d'approuver la liste des 24 membres d'associations présélectionnées en respectant autant que possible les critères de parité, de représentativité géographique des différents quartiers de la Ville, de représentativité des domaines d'activité.

Nous avons déjà eu un premier échange avec les membres de droit et quelques ajustements sont apparus nécessaires dans le règlement intérieur :

- mise à jour des domaines d'activité ;
- mise à jour des quartiers afin de reprendre la dénomination exacte des conseils de quartier ;
- précision quant au quorum qui s'apprécie au regard des membres présents (et non des « inscrits ») ;
- précision quant à la liste « complémentaire » (et non plus liste « d'attente ») pour les associations non retenues. À noter que les associations sur liste complémentaire pourront recevoir les informations relatives aux travaux du conseil de la vie associative et assister à titre informatif à ses réunions mais sans voix délibérative.

Nous proposons à l'assemblée de voter la liste des associations présélectionnées :

**Culture - loisirs** : Atelier2, Ascq in love, Société historique de Villeneuve d'Ascq, D'Anatole à Guernouillard.

**Sports** : ESBVA, FOS Gymnastique, TKD (Takwendo) Villeneuve d'Ascq, Métropole Trail Nature Villeneuve d'Ascq.

**Droits de l'homme** : Mères pour la paix.

**Jeunesse-enfance** : les centres sociaux qui sont représentés ici par une personne.

**Petite enfance** : L'ACSS DE l'UDAF (Trampoline).

**Aînés** : ABLAV.

**Relation internationale-jumelage** : l'AAVAL, Dina Mada.

**Développement économique** : Azimut-Fair-play.

**Handicap** : Handifac.

**Actions sociales** : Secours populaire, Restos du cœur.

**Vie universitaire** : Université.

**Éducation** : ALPA.

**Insertion emploi** : Quanta.

**Environnement** : Les Jardins familiaux, club Connaître et Protéger la nature.

**Santé** : Amicale des donneurs du sang.

Cette liste est composée de 24 associations. La répartition hommes/femmes se décompose ainsi : 13 femmes et 11 hommes. S'agissant des quartiers, il y a :

- Deux associations de la Cousinerie ;
- Trois de Près – Château – Flers-Bourg ;
- Une de Ascq – Haute-Borne ;
- Deux de Hôtel-de-Ville – Pont-de-Bois ;
- Quatre de Résidence – Annappes – Brigode – Poste ;
- Une de Breucq – Sart – Babylone – Recueil – Hempemont ;
- Deux de Triolo – Cité scientifique ;
- Neuf de tous les quartiers ; il s'agit des associations qui œuvrent dans différents quartiers.

Il s'agit de la liste des présélectionnées dans les 24. Ensuite, nous avons la liste complémentaire :

**Culture** : Hine Ma Tov, Quatuor en liberté, Ensemble vocal Adventi, EMVA.

**Sports** : Shoshin Aïki Dojo, Activité sportive pour tous.

**Droits de l'homme** : Portail pour l'Ukraine, Humanit'aide.

**Relations internationales** : Solidarité Nord Bénin Nord de la France.

**Action sociale** : BAQ, Précieuse alliance, Tuttifrutti international, Association des locataires de la rue du Terroir, RIFEN, Banque alimentaire, les Enfants de Cosette.

**Vie universitaire** : Association des étudiants sénégalais du Nord.

**Éducation** : SAFPIC, Éducation first.

**Santé** : L'Escale des aidants, ENDACTION.

S'agissant de la répartition paritaire, il y a huit femmes et 13 hommes. Différents quartiers sont représentés.

Comme je l'ai dit au début de mon propos, nous avons modifié le règlement intérieur. Nous avons ajouté que le CVA est composé de 45 membres dont 21 membres de droit (et pour chaque membre de droit titulaire, excepté pour les élus municipaux, la

désignation d'un membre suppléant).

Par rapport au conseil municipal du mois de juin, nous avons ajouté dans les élus chargés des délégations la mention handicap.

S'agissant de la répartition dans les quartiers, nous avons indiqué : Poste, Annappes, Brigode et ajouté Résidence. Nous avons également ajouté Cité scientifique–Triolo ; Ascq – Haute-Borne ainsi que « tous quartiers ».

S'agissant des différents secteurs, nous avons indiqué Culture et lecture et loisirs ainsi que modifié l'intitulé « devoir de mémoire ».

S'agissant de l'article 5, pour les candidats ne faisant pas partie des 40 associations qui vont composer ce conseil de la vie associative, nous avons souhaité les placer en liste complémentaire. Les 45 se sont manifestées pour être représentées dans ce conseil de la vie associative, nous avons donc pensé qu'il était utile de changer cet intitulé et d'indiquer liste complémentaire.

Voilà pour cette délibération. Je ne sais pas si vous avez des questions.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Merci Nelly. Un grand merci à tous ceux et celles qui, avec cette délibération, voient la concrétisation de leur engagement supplémentaire par rapport à leur engagement quotidien dans le cadre de toute une série d'associations qui existent sur la ville dans tous les domaines et dans tous les quartiers. Nous ne répéterons jamais suffisamment qu'une des raisons principales de la réussite de notre ville – je suis peut-être le seul à pouvoir, vu mon ancienneté sinon mon âge, à en porter témoignage aujourd'hui – entre ce qu'elle a pu être en 1977, quand je suis arrivé sans budget, encore éclatée entre les anciennes communes qui revendiquaient, pour certains, d'autres types de rattachement, sans oublier la boulimie bien connue de Pierre MAUROY qui voulait absorber Villeneuve d'Ascq – il l'avait noté dans son programme municipal de 1977 – comme il avait absorbé Hellemmes et comme le sera plus tard Lomme...

Oui, Lomme. À Mons-en-Barœul, ils ont su résister parce qu'ils ont aussi été, je dirais, sollicités ; je suis très pudique quand je parle des dirigeants socialistes de l'époque. Ronchin a aussi été sollicité. Faches-Thumesnil aussi. En gros, c'était le désir à la fois d'avoir une plus grande ville de Lille – il faut dire les choses – et accessoirement comme à l'époque il s'agissait de villes qui votaient à gauche, c'était également une garantie de pouvoir continuer à gagner les élections municipales à Lille ; il faut que cela soit dit sans fard. Toujours est-il qu'aujourd'hui, Villeneuve d'Ascq est reconnue comme une ville figurant sans doute sur le podium de la MEL. Que l'on soit d'accord avec les politiques municipales ou pas – le problème n'est pas là –, la ville en elle-même est reconnue et, je crois, largement appréciée par ses habitants. Une des raisons principales pour moi, ce sont les centaines d'associations qui existent sur la ville. J'en profite pour le redire ici : si ces associations n'avaient pas des retraités – vous savez ces retraités que les plus jeunes dans les autorités de l'État considèrent qu'ils représentent soit de l'aide sociale soit une source de dépenses absolument anormale – il n'y aurait pas la vie associative que nous pouvons avoir, de bénévoles et je ne vous parle pas de ce que les personnes plus âgées qui sont sorties de l'activité

ont encore en charge très largement une bonne partie de leur famille. Nous ne sommes plus à une époque où on partait de chez soi comme moi à 17 ans et on était parfaitement autonome. Celui ou celle qui peut dire que jusqu'à 20, 25 quelquefois 30 ans, il n'a pas plus ou moins en charge nos enfants. Tout cela pour dire que les retraités qui constituent une majorité, pas une unanimité, des responsables, de ceux qui font marcher la vie associative méritent d'être salués.

Nous avons donc vraiment souhaité en réinstallant ce Conseil de la Vie Associative faire en sorte que par son intermédiaire, conformément au règlement intérieur, des idées, des suggestions nous soient faites pour qu'il y ait non seulement une reconnaissance mais pour que nous puissions éventuellement modifier des choses, transformer certaines autres choses. Nous sommes dans une société qui, à tous les niveaux, vieillit. Contrairement à ce que disent les plus jeunes, le fait que la société vieillisse n'est pas nécessairement un handicap si justement les personnes en retraite sont mises en situation de pouvoir valoriser pour la société leur expérience et finalement un engagement collectif qui se perd un petit peu.

Voilà ce que je voulais dire pour remercier. Maintenant si d'autres élus veulent poser des questions à Nelly BOYAVAL sur ce conseil de la vie associative. Vous avez levé la main la première, allez-y.

#### **Violette SALANON, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Merci M. le Maire. Je voulais tout d'abord féliciter l'ensemble des associations présentes et qui ont été présélectionnées pour participer à ce conseil de la vie associative. Pardonnez-moi si je ne me retourne pas mais avec le micro c'est un petit peu compliqué. Bravo à toutes ces associations.

J'ai une petite question pour toi, Nelly. J'aimerais savoir ce qui explique que nous ayons une liste complémentaire. Est-ce que les candidatures sont arrivées un peu tardivement ? C'est juste une petite précision. Merci.

#### **Gérard CAUDRON, Maire**

Elles sont à la fois arrivées un peu tardivement mais aussi comme il s'agit d'une structure de participation, nous n'allons tout de même pas fermer la porte. Même si demain quelqu'un d'autre veut venir, nous n'allons pas fermer la porte. Il y a le conseil proprement dit, officiel, avec des droits de vote – même si on ne vote pas souvent dans ce genre de conseil – et pour ceux qui veulent s'engager en cours de route – nous ne sommes jamais trop nombreux pour faire face aux problèmes que nous sommes et que nous serons amenés dans notre société à résoudre demain –, la liste n'est pas close.

Mme SEGARD.

#### **Pauline SEGARD, groupe ACCES**

Merci M. le Maire. Bonsoir à toutes et tous. Je vais être brève mais un petit peu plus longue que ma collègue tout de même. Je vais, moi aussi, tout d'abord féliciter les membres de ce conseil de la vie associative qui revoit le jour après plusieurs années

d'absence.

Notre groupe avait posé un certain nombre de questions lors du dernier Conseil municipal. Nous n'avons pas forcément eu toutes les réponses. En particulier, nous nous demandions à quel point les associations étaient à l'origine de la reprise de ce conseil de la vie associative. Quarante-cinq candidatures : je ne suis pas sûre que ce nombre d'associations qui ont fait acte de candidature soit révélateur de quoi que ce soit hormis de leurs propres attentes et besoins. C'est cependant sur ce point que mon groupe souhaite insister ce soir. Comme chacun le sait, l'engagement associatif, s'il peut être source d'un grand épanouissement personnel et de satisfaction collective n'est pas un long fleuve tranquille. Les associations peuvent rencontrer des difficultés, à commencer par celle de recruter des bénévoles. Ce conseil de la vie associative, à nos yeux, sera un succès s'il offre une souplesse suffisante pour que ses membres, au premier rang desquels les représentants d'associations – puisque vous avez rappelé qu'il y aura d'autres membres dans ce CVA –, en fassent ce dont ils ont besoin d'en faire dans une visée collective de développement mais aussi de consolidation de la vie associative villeneuvoise. Il sera un succès s'il est davantage un lieu d'écoute des besoins des associations qu'un lieu de transmission des informations de la municipalité. À ce stade, le règlement intérieur qui a été adopté au mois de juin n'offre pas de réelles garanties en la matière et les comptes rendus que nous avons pu lire des réunions de l'ancien CVA ne donnent pas tellement cette image. Mais comptez sur nous, puisque les élus d'opposition peuvent être représentés dans cette instance, pour participer activement aux réunions de ce CVA et pousser dans ce sens.

En revanche, ce règlement intérieur met clairement en avant l'objectif de mieux faire connaître la richesse du réseau associatif aux Villeneuvoises et aux Villeneuvois. Il s'agit d'un objectif qui est tout à fait louable. À notre sens, cela implique aussi que la documentation sur les associations soit centralisée et disponible dans tous les lieux possibles, y compris via un annuaire en ligne visible et accessible.

Enfin, la politique villeneuvoise de soutien aux associations ne pourra pas à nos yeux faire l'économie d'un grand bilan et d'une réflexion collective pour plus de transparence et d'efficacité en se posant différentes questions : quels sont ses objectifs ? Qu'est-ce qu'une activité associative contribuant à l'intérêt général ou contribuant à la cohésion sociale ou encore contribuant aux différentes transitions qui s'imposent à nous ? Nous appelons donc de nos vœux l'organisation de cette grande réflexion collective associant non seulement les associations, au-delà de ce conseil de la vie associative, mais aussi les habitantes et habitants.

Je vous remercie.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Un mot seulement, Mme SEGARD. J'ai fini par m'habituer aux donneurs de leçons. Je ne dis pas que je les aime. Je dirais simplement, pour participer largement à la vie associative de la ville, que si je rencontrais plus souvent dans les manifestations des membres de l'opposition et vous-même, cela vous permettrait plus souvent... Il y en a toujours une ou deux que je vois mais le reste... Il y en a que je n'ai jamais vu. Ce n'est pas pour moi. Vous savez, vous ne me manquez pas. Mais puisque vous posez

la question de savoir ce que font les associations, en allant aux manifestations qu'elles organisent, c'est un moyen de vous rendre compte de visu et sans devoir me demander l'autorisation de ce qu'elles font pour la ville. J'ai donc bien entendu votre volonté qui dépasse, je l'espère, largement une belle déclaration en Conseil municipal. Tous les samedis, tous les dimanches et parfois même le soir en semaine, il y a des manifestations associatives. Allez-y et vous verrez ce qu'elles font. Merci.

Rien d'autre ? Bienvenue et bon courage.

On nous demande d'adopter la liste et le règlement intérieur. Je mets donc la liste au vote. Qui l'approuve le manifeste en levant la main. Avis contraire ? Abstention ?

*La liste des associations membres du CVA est adoptée à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Idem pour le règlement intérieur. Qui vote pour ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?  
Merci.

*Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je pense que cette unanimité doit faire chaud au cœur à tous les amis de ce conseil qui sont derrière. Maintenant, il n'y a plus qu'à, pour les uns comme pour les autres.  
Merci.

*Applaudissements.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Nous allons maintenant passer au Conseil proprement dit. Je pense qu'il faut désigner le secrétaire de séance. Par tradition, nous prenons le plus jeune. Sachant que s'il est encore élu la prochaine fois, il aura six ans de plus et ne sera donc peut-être pas le plus jeune. Qu'il en profite. Quand on me regarde, on doit avoir du mal à se rappeler que j'ai été en son temps le plus jeune maire de Ville de plus de 30 000 habitants de France. Quelquefois, le plus dur, ce n'est pas d'être élu jeune mais de le rester. Cependant, c'est un autre débat. Vous acceptez de prendre ce secrétariat et je vous en remercie.

*Antoine MARSZALEK est désigné secrétaire de séance.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Concernant la liste des manifestations passées et à venir, nous avons pris un peu de retard. Vous savez que nous travaillons à flux tendu et une des secrétaires du secrétariat partagé a attrapé le Covid. Je rappelle tout de même, y compris aux membres du conseil de la vie associative, que je n'ai pas de secrétariat personnel ni de cabinet. Nous avons donc un secrétariat partagé qui fait aussi ce type de travail. Une agente a attrapé le Covid. Comme quoi, il y a encore des gens qui l'attrapent. Il est donc vrai que nous avons pris un peu de retard et nous vous l'enverrons dès qu'elle

aura pu se remettre au travail. Je pense que cela ne vous empêchera pas de dormir.

Nous avons 21 délibérations à l'ordre du jour dont le budget supplémentaire.

Ont été déposés sur table le PV de la séance du 26 septembre, l'état de présence des élus ainsi que les délibérations suivantes : attribution de marchés et créations de postes. Nous reviendrons sur cela tout à l'heure.

Sur le PV de la séance, il n'y a pas eu d'opposition. C'est celui où je n'étais pas là. C'est pour cela qu'il était plus court. C'est ma seule absence en 47 ans pour des raisons de santé. Il faut bien une première fois à tout. Cela a cependant permis un Conseil plus court, d'après ce que j'ai vu, et un compte rendu plus court aussi. Je vais essayer d'en tenir compte.

*Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.*

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Je n'ai pas d'autre remarque à formuler. Je passe tout de suite la parole à Sylvain ESTAGER pour le budget supplémentaire.

## **II. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023**

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Merci M. le Maire. Bonsoir à toutes et à tous. Nous allons effectivement attaquer le BS 2023. D'emblée pour rebondir un peu sur ce que vous disiez M. le Maire, je souhaitais remercier ceux qui participent à la construction, à l'édification des différents exercices budgétaires parce que, effectivement, nous avons des équipes qui travaillent à flux tendu avec des absences, des renouvellements qui ne sont pas toujours faciles à compenser. Une fois de plus cette année, nous sommes confrontés à une situation difficile dans la préparation. Nous faisons avec et évidemment nous produisons des politiques mais je tenais vraiment à remercier ceux qui se sont mobilisés pour construire le document, les diaporamas, sous l'autorité du DGS, de Corinne BERGERET, des différentes équipes et aussi des collègues qui vous accompagnent, M. le Maire, pour réfléchir et discuter d'adaptations budgétaires en cours d'année dans un contexte que je vais rappeler qui est assez particulier tout de même et il faudra se le remémorer régulièrement.

Pour commencer, je voudrais tout de même rappeler ce qu'est un BS parce que l'on a parfois une petite confusion sur la question. Il s'agit d'un exercice obligatoire qui consiste principalement en plusieurs points :

- reprendre le résultat de l'année N-1, en l'occurrence 2022, qui a été présenté et voté lors du compte administratif en juin dernier et étudier les financements qu'il reste à réaliser pour l'année ;
- ajuster des crédits. Lorsque nous votons un budget primitif, nous avons une feuille de route programmatique. Il y a des arbitrages qui sont réalisés mais nous avons toute une série de crédits à dépenser qui n'ont pas été prévus pour différentes raisons : cela peut être un imprévu, une urgence, cela peut être des

ajustements de politique qui sont décidés en cours d'année et nous allons les présenter le cas échéant ;

- nous avons aussi de bonnes ou de moins bonnes nouvelles selon les années en termes de dotations, par exemple, puisque quand nous votons le budget, la notification des montants qui nous sont alloués n'a pas encore été reçue, donc c'est une anticipation. Il s'agit donc ici de confirmer ou d'infirmier la chose ;
- de décider, in fine, en fonction des crédits qui nous restent au terme de ce BS de ce que nous en faisons et en général d'affecter l'excédent à la diminution de l'emprunt qui a été ouvert au moment du vote du budget primitif.

Avant d'attaquer le sujet de ce BS qui sera d'ailleurs assez bref dans sa présentation, je voudrais rappeler tout de même les éléments contextuels qui président à l'exécution du BP et aux choix qui ont été réalisés au moment de ce BS. Nous l'avons rappelé au moment du BP (budget primitif), dans un contexte des plus difficiles financièrement, contextuellement avec une inflation extrêmement forte, nous avons fait le choix de ne pas renoncer à la feuille de route programmatique sur les questions de solidarité, sur les questions de service public qui font le modèle villeneuvois, sur les questions d'attractivité, sur la ville nature et nourricière. Nous aurions pu, comme l'ont fait beaucoup de communes – et il ne s'agit pas de les stigmatiser, c'est un choix qui peut se comprendre –, dire nous ralentissons, nous choisissons de différer certains investissements, certaines politiques. Nous avons choisi de la maintenir très clairement en nous disant qu'il y avait d'abord un engagement à respecter, que nous pouvions nous donner des leviers le cas échéant pour mettre en œuvre et honorer cette feuille de route programmatique sur laquelle nous avons été élus. De plus, il y a aussi les urgences qui s'imposent à nous ; des urgences que vous connaissez au niveau du climat, de la restauration de la biodiversité, au niveau des nombreuses questions sociales, du besoin de vivre ensemble avec une situation post-Covid qui continue de porter ses effets. C'est quelque chose que nous avons rarement connu dans une séquence politique d'enchaîner les crises telles que la crise Covid au début de ce mandat, les crises géopolitiques qui font l'actualité et avec les conséquences qu'il faut relativiser. Il ne s'agit pas d'oublier ce qui se passe en Ukraine, ce qui se passe aujourd'hui au Proche-Orient, cela nous permet de relativiser les difficultés qui sont les nôtres. Nous intégrons néanmoins aussi une situation financière, une situation d'inflation qui est une des conséquences du contexte géopolitique et on s'habitue parfois à la situation en oubliant que cela a des effets très, très lourds sur les politiques publiques et sur les collectivités municipales en particulier. Il faut avoir ce contexte en tête.

Nous l'avons dit au moment du BP 2022, au moment du BP 2023, nous avons une tradition à Villeneuve d'Ascq d'avoir une exécution des budgets extrêmement précise, très ciselée et nous nous tenons budget après budget à une exécution la plus stricte possible de façon à pouvoir avancer et à lancer des perspectives crédibles sur les finances municipales – c'est le cas d'ailleurs puisque nous avons une vraie bonne santé des finances municipales – mais toujours sans renoncer à des politiques publiques. Depuis 2022–2023 et peut-être même un petit peu avant, vous savez que nous disons que le BS a vocation à être un levier de correction de ce qui avait été

décidé parce que les choses évoluent tellement vite, avec une telle difficulté à prévoir – par exemple, ce que sera le coût de l'énergie cet hiver, ce que sera le coût des matières premières, ce que sera le coût des services, ce que seront les demandes sociales – que nous avons besoin de nous donner une respiration et une capacité à adapter les finances de façon beaucoup plus conséquente. L'installation ce soir du conseil de la vie associative permet de le dire : nous savons très bien que beaucoup de responsables qui, dans la gestion de leur association, ont été confrontés à un contexte compliqué et que dans le dialogue, dans la réactivité, il y a des choix qui sont à réaliser, des ajustements qui sont à produire. Cela n'est pas toujours évident. Il faut donc se donner aussi des marges de manœuvre à ce niveau-là. C'est pour cela que nous avons annoncé que nous aurions un BS qui serait sans doute plus conséquent dans certains changements, dans certaines politiques qui se redéplient. Je pourrais l'expliquer à mesure de la présentation.

Nous allons procéder de façon assez classique. Nous allons d'abord voir dans un premier temps comment nous ajustons nos dépenses, d'abord le fonctionnement et ensuite l'investissement. Nous verrons comment nous ajustons des recettes. Au niveau de ces dernières, les ajustements sont très limités. Puis, nous finirons par la présentation comptable, la synthèse de l'exécution budgétaire pour 2023 qui sera assez succincte et assez claire, je l'espère.

Nous pouvons commencer par l'élément central, celui qui préside à l'exécution de ce BS : l'inscription des résultats antérieurs.

#### ➤ **Inscription des résultats antérieurs**

D'abord comprendre de quelles masses financières nous disposons pour ce BS. Je ne reviens pas sur la démonstration qui a été produite au moment du compte administratif en juin dernier. Pour résumer, le résultat de fonctionnement de 2022 s'élève à un peu plus de 20 millions d'euros. Nous avons 13,6 millions à couvrir pour la section d'investissement : un report de 2022 à hauteur de 2,9 millions et des restes à réaliser qui peuvent être financés à hauteur de 10,6 millions. Vous faites la soustraction et vous arrivez à un financement disponible au BS de 6,8 millions. Pour être bien clair, ces 6,8 millions sont le volume budgétaire dont nous disposons pour ajuster nos dépenses et travailler sur l'emprunt qui a été voté au moment du BP 2023. Nous allons donc voir ce que nous faisons de ces 6,8 millions, comment nous les affectons et nous les répartissons. Pour ce faire, nous commençons par l'ajustement des dépenses.

#### ➤ **Ajustements budgétaires en dépenses de fonctionnement**

Il y a 1,9 million de dépenses supplémentaires sur le chapitre sur la section de fonctionnement. Vous avez dans le livret de présentation de façon très détaillée une série de dépenses qui est présentée. Je vais me limiter à exposer les grands chapitres, les principales données qui structurent ce million supplémentaire de dépenses.

D'abord, il y a la question de la performance énergétique. Sur les fluides, il a fallu ajouter 550 000 €. S'agissant de la question énergétique, nous referons comme nous l'avons déjà fait un point régulier sur l'évolution de nos consommations et la traduction

aussi bien en termes de bilan carbone que de bilan financier ; les deux indicateurs ont leur logique propre et nous travaillons évidemment sur les deux. Le cas particulier de collectivités comme Villeneuve d'Ascq, est que nous n'avons pas pour l'instant bénéficié de l'application d'un bouclier tarifaire. Les particuliers en ont bénéficié. Des collectivités ont pu bénéficier d'un bouclier tarifaire quand elles étaient sur une commande, sur un achat d'énergie identifiable, sur un achat seul. Vous avez d'ailleurs dû entendre dans l'actualité les communes qui ont eu à rembourser des trop-perçus par rapport à ce qu'elles avaient estimé et qui se retrouvent dans une difficulté conséquente et d'autres qui ont eu quelques bonnes nouvelles en percevant davantage que ce qu'elles avaient perçu. Nous ne sommes pas dans ce registre-là parce que nous avons un marché global de performance énergétique que nous avons déjà présenté en Conseil municipal qui est un dispositif assez complexe par lequel nous passons par un marché global de performance énergétique d'entretien des équipements, de rénovation, d'investissement et nous avons confié à un prestataire la négociation sur l'achat des fluides. Pour l'instant, le gouvernement n'a pas encore sorti le cadre et la logistique parce que cela est beaucoup plus compliqué à analyser ; il ne s'agit pas du tout de tacler le gouvernement dans mon propos à ce stade de l'exposé. Nous aurons donc les effets du bouclier énergétique qui nous seront reversés à un moment mais nous ne les avons pas encore eus. Nous attendons de savoir à quelle hauteur nous serons compensés. Il a donc fallu dépenser davantage sur ce chapitre de dépenses, l'énergie.

Sachant que je rappelle – et je le fais plus particulièrement devant les représentants du monde associatif ce soir – que nous avons fait un choix parfaitement assumé pour 2022, comme pour 2023 d'ailleurs, et ce sera la même chose pour 2024, de maintenir le service public qui existe à travers l'activité du monde associatif. Pour être très concret, nous n'avons pas fermé les salles de sport. Nous n'avons pas réduit la voilure. Nous n'avons pas demandé aux associations de mettre leurs activités entre parenthèses pour faire des économies. Nous avons maintenu les piscines ouvertes. Il s'agissait d'un choix délibéré parce que nous nous donnions les moyens de le faire en nous disant que l'enjeu social, l'enjeu sociétal autour des activités, qu'elles soient municipales, qu'elles soient associatives, périscolaires, extrascolaires, était tel qu'il fallait maintenir ces activités. Cela coûte, comme vous le savez. Nous avons pris plus de 3,5 millions sur la facture énergétique en maintenant ces activités mais ce choix parfaitement assumé a conduit à une réalité, à un dialogue avec les associations. Nous avons discuté du degré de température dans les salles. Chacun a fourni un effort. Nous avons discuté des horaires. Mais, globalement, nous avons pu maintenir le service public, soutenir le monde associatif et être très contents aussi de l'effort du monde associatif pour tenir dans un contexte qui n'était pas évident avec souvent d'ailleurs des tensions qui étaient plus fortes qui nous étaient remontées des usagers qui ont parfois tendance à confondre le bénévolat associatif, le service municipal et une prestation privée « je paye, j'ai droit, j'exige ». C'était compliqué et ce choix a un coût mais il a surtout un résultat, à savoir que nous avons pu continuer à avoir une vie normale, autant que faire se peut, et faire face à une situation difficile. Nous assumons parfaitement cela. Je le dis aussi tout à fait clairement : quand nous avons choisi en 2023, lors du budget, d'augmenter les impôts, cela a été fait aussi parce qu'il n'était

pas question de se servir du monde associatif, de se servir du service public comme leviers pour faire des économies. Nous avons parfaitement assumé le fait de chercher les moyens qui nous permettaient de sanctuariser, de conserver cette force du modèle villeneuvois.

Sur l'énergie, je rappelle aussi que nous avons renforcé la commande auprès de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Nous travaillons avec un cabinet qui a un regard extérieur complémentaire à celui de nos services pour chercher des solutions, pour analyser la situation et évidemment réaliser les choix que nous opérons. Nous avons renforcé les choses et cela a coûté un bon 45 000 € supplémentaires mais cela fait partie des AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage) dont nous sommes très satisfaits du travail effectué ; cela n'est pas toujours le cas et en l'occurrence, ici, c'est une bonne chose.

Nous avons aussi dans les ajustements budgétaires la prise en compte de toute une série de chefs de dépenses marqués par l'inflation : le carburant pour nos véhicules, la restauration, les produits d'entretien, l'impression de *La Tribune*. Nous n'allons pas dresser une liste qui serait très pléthorique. Si vous dépensez vous-même pour les usages du quotidien, vous connaissez la situation et vous voyez à quel point les prix ont augmenté dans différents domaines. Ce qui est valable pour un particulier l'est évidemment pour la collectivité. La liste est longue et je ne vais pas l'égrener ici. Nous allons juste préciser deux ou trois choses complémentaires.

Les nouveaux équipements Jean-Jaurès et Joséphine-Baker ont été intégrés au marché d'entretien. Toutefois, il y a aussi les anciens groupes scolaires Claude-Bernard qui sont utilisés, qui fonctionnent et quand nous avons ces nouveaux équipements, il y a des surcoûts afférents qui existent et cela est tout à fait normal.

Il y a aussi une série de contentieux sur lesquels il a fallu rallonger un peu. Il s'agit de contentieux au niveau de la restauration scolaire avec l'ancien prestataire, la commande d'un audit auprès de l'école de musique qui n'a d'ailleurs pas donné les réponses attendues puisque celui-ci n'a pas pu être réalisé faute de réponse de la structure. Nous aurons donc l'occasion de faire le point sur la question avec les responsables et nous en informerons l'opposition dans le Conseil municipal pour faire le point sur la question parce qu'il est maintenant temps d'en tirer les leçons et de se lancer dans une prospective. Nous avons aussi de petits contentieux qui ont concerné les élus avec le recours à une aide juridique qu'il a fallu financer. Cela fait partie des éléments qui sont exposés dans le livret.

Sur la diapositive suivante, vous avez des ajustements complémentaires de politiques municipales qui étaient financées dans le BP pour lesquelles nous avons dû ajouter des financements pour différentes raisons. Il y a d'abord des rallonges heureuses. Quand vous avez des événements sportifs, une vie qui reprend, des envies de manifestations, des fêtes populaires qui ont connu cette année un vrai grand succès – nous en avons eu partout dans les quartiers de la ville, au Pont-de-Bois, à Ascq avec l'association Ascq in love, à Flers avec la Foire aux plaisirs, nous avons eu le soutien de toute une série de structures, les guinguettes – tout cela montre qu'il y a une vitalité qui reprend. Il y a sans doute un effet compensatoire post-Covid et une envie de choses simples, de lien social, de fêtes locales qui fonctionnent très bien et nous

sommes heureux de pouvoir les accompagner, de rajouter des fêtes inaugurales lorsque nous avons un équipement, des demandes. C'est une bonne chose de voir que la vie reprend aussi intensément parfois qu'avant la crise Covid et parfois davantage avec une réinvention. Cela n'est pas évident mais nous accompagnons et nous avons donc des crédits supplémentaires.

Nous avons aussi des besoins supplémentaires sur les associations sportives, les clubs qui ont des bons résultats et qui ont des besoins en lien avec ceux-ci, avec des projets supplémentaires.

Il a fallu aussi, malheureusement, appuyer les associations qui œuvrent dans le domaine de la solidarité, de l'aide d'urgence parce que les besoins sont là aussi et régulièrement nous avons des délibérations ou des sollicitations qui passent en Conseil municipal et il faut appuyer tout cela.

Enfin, nous avons eu des dépenses que nous avons accentuées sur la question énergétique. Nous l'avons déjà présenté et nous referons le point sans doute au moment du DOB (débat d'orientation budgétaire) et assurément aussi au moment du BP 2024 : nous avons eu de vrais bons résultats sur la maîtrise de l'énergie, sur l'investissement pour continuer à faire des économies d'énergie, des économies en termes de bilan carbone mais il y a évidemment une traduction financière ; les deux approches étant complémentaires. Nous avons souhaité aller plus loin et accélérer. Par exemple, sur la question de l'éclairage public, en dialogue avec des conseillers de quartier, des membres du conseil écologique local, nous avons étudié la possibilité d'aller encore plus loin dans l'économie et, par exemple, travailler sur la gradation de l'éclairage public, voir si nous pouvions continuer à faire des économies en diminuant l'intensité de l'éclairage public. Cela nécessite de retravailler avec les opérateurs, de mettre des études dessus. Évidemment, cela se finance. L'investissement supplémentaire au niveau du fonctionnement, le retour sur investissement, si je puis dire, sera de toute façon payant. Nous ferons le point, comme nous le faisons régulièrement, sans doute lors du débat d'orientation budgétaire.

Sur les questions de solidarité, il a fallu rallonger au niveau du CCAS aussi bien pour les dispositifs liés aux services d'aide à domicile, au niveau de l'EHPAD. Il s'agit de subventions d'équilibre pour permettre à la structure de ne pas être en difficulté et de se trouver en cessation de paiements. Il y a là aussi un vrai enjeu. Nous en parlerons au moment du DOB car la situation est très compliquée et le retrait de financements publics par rapport à une situation qui se dégrade pèse de plus en plus sur la Ville. Nous faisons face mais jusqu'à quand ? Il s'agit d'un débat que nous aurons et qui est particulièrement sensible.

Nous avons aussi le dispositif de réussite éducative (DRE) sur lequel nous avons rajouté des crédits. À chaque fois, nous parlons de ces dispositifs qui ont une utilité sociale absolument incontestable. Si je parle du programme de réussite éducative (PRE), anciennement DRE, nous avons vu l'État se désengager doucement mais sûrement. Nous faisons partie des rares Villes qui continuent à avoir un dispositif et un personnel très performant sur la question. S'imaginer que nous puissions laisser tomber dans le soutien social, éducatif, des familles, des enfants qui sont dans une situation catastrophique, cela n'est pas acceptable humainement et nous choisissons

de maintenir ces choses-là en sachant que nous sommes confrontés – et nous en parlons très régulièrement avec notre collègue Françoise MARTIN – à un désengagement lent mais certain de l'État sur ces questions-là. Aujourd'hui, derrière les beaux discours que nous entendons parfois, la réalité est très loin du compte et nous sommes confrontés sur le terrain à des situations absolument catastrophiques. Là aussi, nous assumons parfaitement de répondre aux besoins avec des moyens qui sont limités mais qui ont le mérite d'exister et qui sont aujourd'hui renforcés par rapport aussi, je le dis, à des équipes, des agents qui sont sur le terrain qui ont un savoir-faire. Si nous devons créer le savoir-faire à partir d'un financement aujourd'hui, il faudrait des années pour aboutir à ce résultat. Aujourd'hui, la préservation de ce savoir-faire est une priorité que nous rappelons à chaque exercice budgétaire.

Il y a quelques petites précisions que je voulais apporter car dans le livret qui a été remis, cela n'est peut-être pas très clair. Les 28 000 € de prise en charge des fluides pour le FOS tennis sont liés au report des travaux dans la structure sportive qui mettait le club en difficulté. Nous nous étions engagés en reportant ces travaux, parce qu'il n'était pas possible du fait du plan de charge et de la situation des marchés et de l'incertitude de pouvoir effectuer les travaux en un an, à leur donner un coup de main par rapport à leur fonctionnement parce qu'il y avait forcément un effet sur leurs adhésions et sur la vie de leur structure. Cela explique que cette année nous prenions en charge 28 000 € de fluides pour le FOS Tennis.

Nous avons la même chose sur la Philharmonie où nous avons pris en charge des cours de clarinette pour permettre à trois élèves qui n'ont pas pu suivre les cours dans l'école de musique, à qui la porte a été fermée, de continuer à se former et à alimenter la philharmonie parce que si nous n'alimentons pas une philharmonie, une structure avec des jeunes, elle est condamnée à terme. Cela explique ces rajouts qui n'étaient pas prévus et qui figurent dans le livret.

### ➤ **Ajustements budgétaires en dépenses d'investissement**

Nous retrouvons toujours cette double logique : des réductions de crédits plus ou moins conséquentes – à relativiser par rapport à la masse de l'investissement votée (entre 23 et 25 millions) – et des crédits qui sont réaffectés par rapport à des besoins nouveaux. Nous allons le préciser assez sommairement. Je ne vais pas vous reprendre tout le listing des réductions de crédits. Pour être bien clair, nous avons des crédits libérés à hauteur de 1,9 million à peu près. Pourquoi 1,9 million de crédits libérés ? Principalement parce que nous avons eu des projets qui ont été reportés pour différentes raisons mais qui sont inscrits et qui seront réalisés et aussi de façon complémentaire, à hauteur d'à peu près un tiers de la somme, des réalisations qui ont coûté moins cher que prévu. C'est le cas, par exemple, pour :

- les aires de jeux où nous avons récupéré un gros 60 000 € ;
- le pôle santé du Pont-de-Bois. Ce très beau projet a été présenté encore dernièrement à la Villa Gabrielle avec un résultat prometteur. Nous avons crédité 120 000 € pour lancer les travaux. C'est reporté parce que les travaux n'ont pas commencé mais vous retrouverez la somme évidemment majorée lors

du prochain BP ;

- les travaux prévus pour l'extension de la Maison de quartier Jacques-Brel dans les logements fonction de l'ancienne école Claude-Bernard. Nous avons reçu une subvention conséquente de l'État mais nous différions les travaux parce qu'il y avait des études complémentaires à réaliser pour effectuer ces travaux ;
- le FOS Tennis : 480 000 € ont été décalés ;
- l'Astropole à hauteur de 350 000 €. Nous avons décidé de renoncer pour l'instant au projet tel qu'il avait été imaginé derrière la Ferme du Héron, pour des raisons de site, pour des raisons de prise en charge du projet et de réfléchir à une autre implantation. Cela explique que les crédits ont été repris.

La réaffectation des crédits, des dépenses nouvelles est indiquée sur la diapositive suivante. La liste figure dans le livret. Il s'agit globalement de dépenses liées à des réalisations effectives qui ont coûté un peu plus cher ou qui ont glissé sur l'année par rapport à l'année prévue, des travaux qui ont duré un peu plus longtemps. Je ne vais pas vous égrener la liste qui est diffusée ici mais vous retrouvez toute la coloration des investissements d'une collectivité comme la nôtre : des investissements complémentaires dans les groupes scolaires, des investissements au niveau des salles de sport, de menus travaux, des compléments qui ont été réalisés, au niveau de la culture aussi, du patrimoine de la ville, de la signalisation.

Le gros chef de dépenses est sur l'acquisition de terrains : 700 000 € supplémentaires qui se décomposent sur l'achat d'une parcelle à Ascq au bout de la rue Joffre et le complément de la parcelle d'une taille équivalente qui avait été voté pour le terrain du Pont-de-Bois en face du Palacium. Cela fait partie des dépenses nouvelles qui rentrent dans le cadre de la stratégie foncière de la Ville.

Au BS, on ne vous présente pas des politiques comme au BP mais nous avons tout de même choisi de vous montrer quelques zooms car cela fait partie de la stratégie qui avait été évoquée au moment du BP : expliquer qu'en fonction des opportunités, nous devons être capables de réagir et de dégager les sommes conséquentes sur certains dispositifs. En l'occurrence, ici, nous avons eu le cas avec une politique municipale dont nous avons débattu, que nous avons exposé, qui est celle de l'achat du foncier. Pourquoi achetons-nous du foncier quand nous le pouvons, des terres agricoles rares, dures à trouver, et parfois des terres constructibles que nous payons cher et nous l'assumons parfaitement ? Parce que, derrière, il y a une stratégie de développement d'usages sociaux, des demandes qui émanent des conseils de quartier, d'associations, de collectifs pour développer des espaces dans le cadre de la politique ville nature et nourricière et aussi – et cela est le cas de la parcelle au bout de la rue Joffre que nous avons achetée – qui permet d'envoyer un signal très clair par rapport à la situation et à l'appétit des promoteurs qui rêvent de construire à cet endroit. Nous souhaitons conserver ces terrains en terrains agricoles, en terrains nature et nourriciers. Le fait d'acquérir la parcelle nous permet évidemment de compliquer les choses par rapport aux appétits des promoteurs et à ceux qui veulent bétonner la ville. Il y a là une parcelle que nous avons achetée plus de 600 000 €. Elle répond à une demande multiforme des acteurs de terrain, des associations, des jardins familiaux,

des collectifs qui veulent du jardin partagé, des collectifs qui veulent des formes innovantes de pratiques. Nous allons débattre de cela. J'ai d'ailleurs vu dans la salle un représentant des jardins familiaux. Nous nous étions vus pour parler des besoins qui sont les vôtres. Cela fait partie des acquisitions. Nous allons sur cette parcelle à Ascq, sur celle du Pont-de-Bois, sur celles que nous avons récupérées à différents endroits de la ville – il y en a aussi à Résidence, il y a des demandes qui sont produites par le conseil de quartier Flers-Bourg sur des terrains identifiés – travailler cet hiver, coconstruire l'aménagement qui sera réalisé, voir toutes les demandes, venir avec nos expertises aussi parce que nous avons, nous, des envies dans le cadre de la politique qui est portée par plusieurs collègues au sein de ce Conseil et par Yohan TISON en particulier pour que nous ayons des espaces de zones de glanage, des espaces biodiversitaires, des îlots intéressants. Nous aurons des parcelles jardinées sous différentes formes. Cet hiver, nous allons méthodiquement, quartier par quartier, avec les différents acteurs, au niveau de la Ville – et nous avons un travail intéressant qui se dessine avec Alexis VLANIDAS sur les sites universitaires pour travailler aussi sur un foncier qu'ils possèdent et qui nous intéresse – avoir toute une phase de concertation, de co-construction de projets avec une commande très, très claire auprès des services. Nous avons fait l'acquisition depuis le début du mandat de 3 à 4 ha de terres qui vont être aménagés dans ce cadre-là. Les acteurs sont identifiés. Les demandes sont recensées. Secteur par secteur, parcelle par parcelle, nous allons coconstruire, nous allons réfléchir aux usages, aux modes de fonctionnement en nous appuyant sur l'existant parce que je parlais tout à l'heure de l'association des Jardiniers d'Ascq, des jardins familiaux, des collectifs de jardins partagés qui ont formalisé des demandes, qui aimeraient qu'il y en ait davantage. Voilà, maintenant, nous avons le foncier, nous allons pouvoir y aller. Nous allons réfléchir à la forme. L'objectif que nous présenterons au moment du BP 2024 sera de réaliser les choses cet hiver. Nous plantons au printemps et c'est lancé pour une opérationnalité dès l'année 2024. Il y a là une politique extrêmement forte ; je tiens à le souligner.

Cela fera l'objet d'une délibération tout à l'heure : vous savez que nous avons remporté le concours « Capitale française de la biodiversité » pour les villes de 30 000 à 100 000 habitants. Le jury dans son rapport et lors de sa visite avait beaucoup insisté sur la dimension audacieuse et très, très volontariste assez exceptionnelle à l'échelle nationale de l'achat de ces parcelles. Il est vrai que celles-ci coûtent cher : 600 000 € au Pont-de-Bois pour une parcelle de 6 000 m<sup>2</sup>, c'est cher. À Ascq, c'est pareil. Cependant, si nous mesurons l'usage social que nous réalisons, le fait que nous créons des espaces dans lesquels les gens peuvent s'investir, se réaliser, le fait que nous préservons aussi un patrimoine et que nous évitons la bétonisation de la ville, cela amène à relativiser le coût de ces parcelles. Il y en a qui ne coûtent pas cher, quand ce sont des terres agricoles, c'est quasiment impossible d'en récupérer – nous faisons tout pour le faire et nous repassons toujours le message : si vous avez écho d'une possibilité, faites-nous signe, nous donnerons suite –, des parcelles constructibles mais dédiées à la ville nature et nourricière. C'est quelque chose que nous assumons parfaitement.

Quand je vous parlais du rapport de l'OFB (Office français de la biodiversité), il est intéressant parce qu'il disait que nous sommes ambitieux sur l'achat de parcelles qui

coûtent cher, notamment, par exemple, au Pont-de-Bois ou dans des quartiers qui sont populaires sur la ville et il soulignait aussi l'importance de la dimension sociale de la chose. Si nous achetons ces parcelles, ce n'est pas pour en faire des îlots fermés mais pour que les gens puissent y aller, s'investir, se réaliser dedans et cela fait partie du liant social, de la robustesse du territoire. Si le territoire résiste à des crises ; nous en avons connu : la crise Covid, les grandes villes qui ont flambé en juin. Villeneuve d'Ascq a mieux résisté pour le moment. C'est fragile. Néanmoins si Villeneuve d'Ascq a mieux résisté – et on nous demande pourquoi ici ça n'a pas cramé alors que cela a été le cas partout autour, tant mieux ; peut-être que nous aurons ces éléments-là –, il y a plein de raisons mais la première des raisons – que le maire évoquait tout à l'heure –, c'est la richesse du monde associatif. Il y a du lien social. Il y a du service public. Il y a de la présence. La deuxième raison, c'est aussi une volonté politique très forte qui crée cette robustesse du territoire. Ces 3-4 ha que nous avons achetés depuis le début du mandat en sont une illustration très concrète. Nous espérons pouvoir en faire autant d'ici la fin du mandat. Cela dépendra des opportunités, des moyens que nous pourrions dégager. Néanmoins, nous aurons des réalisations très concrètes. Nous l'annonçons au moment de ce BS, nous le précisons au moment du DOB et nous le voterons au moment du BP 2024.

Sur la diapositive suivante, vous voyez un deuxième élément que nous souhaitons souligner. Toujours en lien avec cette thématique, nous avons voté des sommes conséquentes de plantations, d'aménagements en espérant pouvoir les dépenser parce que ce n'est pas le tout de voter une somme, il faut trouver les terrains à aménager, le soutien associatif pour nous accompagner, les acteurs du territoire pour planter les haies, les paysans qui acceptent, les collectifs qui s'engagent. Nous avons dû rallonger ici 85 000 € pour renforcer ces plantations, les corridors écologiques sur toute une série de dispositifs que vous revoyez ici à travers les petites images à chaque fois – Yohann TISON en a parlé à plusieurs reprises et il le représentera en faisant un bilan lors d'un prochain Conseil municipal – en plantant des haies qui sont hypers qualitatives, qui coûtent cher (entre 70 et 90 euros le mètre linéaire) mais qui sont des haies avec des strates herbacées, arbustives, arborées qui produisent des résultats à très court terme (un an, deux ans) et des résultats à plus long terme ; quand on plante des arbres et des saules qui seront taillés en têtard, il faut attendre 10 ans, 15 ans pour que ceux-ci prennent tout leur intérêt écologique. Cela se fait et ces différents dispositifs (les mares, les haies champêtres, les buttes à abeilles solitaires), c'est ce qui a porté notre candidature au concours que nous avons remporté et cela fait partie des éléments qui vont être déclinés dans les acquisitions évoquées précédemment et qui vont continuer de se déployer au niveau de la ville. Je dirais que c'est une très bonne nouvelle d'avoir eu à rallonger les sommes votées lors du BP parce que cela veut dire que non seulement nous y arrivons, que cela fonctionne, qu'il y a un vrai succès. La seule limite, je dirais, est presque paradoxale : c'est la difficulté à trouver des plans de qualité parce qu'aujourd'hui, les pépinières ont parfois du mal à suivre. Nous sommes très heureux de ce succès et le fait de devoir rallonger, je le répète, veut dire que cela marche bien. Je ne doute pas que ce que j'évoquais tout à l'heure dans la participation citoyenne des différents acteurs du monde associatif sur les terrains que nous allons aménager cet hiver nous conduira à reparler très

longuement de ce sujet. Il est suffisamment important pour que nous y passions du temps. C'est d'ailleurs une demande qui a été faite lors du conseil écologique local de faire un temps dédié, peut-être une journée, où avec tous les acteurs, nous présenterons toutes les politiques municipales. Nous ne ferons pas un conseil municipal dédié spécifiquement à la question mais sans doute un temps fort sur une journée. Nous pourrons quartier par quartier, thématique par thématique, action par action présenter tout ce qui est réalisé dans le cadre de la trame noire, de la trame verte, de la trame bleue, de la trame brune et embarquer avec nous un maximum d'acteurs associatifs, scolaires ou militants sur la ville ; cela est déjà le cas.

J'ai oublié d'évoquer le dernier exemple : parmi ce qui a marqué, un petit clin d'œil sur les nouveaux écuroducs qui vont être installés. Il y en a trois qui sont mis en place. C'est devenu un totem de la ville qui fonctionne très bien. Si vous avez lu *La Tribune*, il y a une belle histoire qui était racontée à partir d'une photo et qui matérialise à travers l'action d'un agent de la Ville qui s'engage comme photographe et à travers l'histoire d'une photo toute une politique qu'il y a derrière. Je parlais tout à l'heure des actions dans le territoire, n'hésitez pas à aller voir devant l'école Joséphine-Baker l'îlot de biodiversité qui a été aménagé par nos services. Il s'agit d'un îlot hyperqualitatif qui constitue une base d'études pour l'éducation populaire. Nous l'ouvrons et nous ferons une visite sur site, guidée à la demande, à partir du printemps prochain pour montrer comment le bois mort, comment les différentes essences arbustives, arborées, comment les mares fonctionnent et comment chacun peut, à son échelle, dans la ville, dans son jardin, s'il a la chance d'en posséder un, agir de cette façon. Je vous invite à y jeter un œil parce que même l'hiver c'est très riche d'enseignements sur l'aménagement sur à la fois la beauté et la performance en termes de restauration de toute la biodiversité dans un îlot urbain.

Je termine avec un dernier exemple parce qu'il est bien de le rappeler : depuis trois mandats, nous avons entrepris de restaurer le patrimoine municipal et notamment le patrimoine des églises. Les trois grandes églises historiques d'Ascq, d'Annappes et de Flers auront été restaurées au terme de ce mandat. Là aussi, il s'agit d'un patrimoine municipal, d'un patrimoine historique, d'un patrimoine que certains qualifient de religieux que d'autres qualifient d'ouvrier car à travers cela, c'est le savoir-faire des maçons, le savoir-faire des vitriers, le savoir-faire des charpentiers. Il s'agit d'un vrai patrimoine populaire, ouvrier, municipal, historique et là aussi, nous avons eu une rallonge à effectuer pour restaurer les grisailles. Il s'agit d'un type de vitrail particulier. Pour ceux qui passent régulièrement devant cette église, vous avez dû voir comment les travaux sont conséquents, comment cela s'inscrit dans un temps long à la fois en termes de travaux mais également en termes de portée et comment le clocher s'est déjà métamorphosé. Nous attendons évidemment la suite du bâtiment.

Je ne prendrai pas beaucoup d'autres exemples parce que cela n'est pas l'objet du BS. Nous présenterons cela de façon plus approfondie au moment du DOB et du BP. Nous tenions cependant collectivement à mettre ces quelques exemples parce qu'ils sont révélateurs de l'action municipale, du volontarisme et de l'efficacité des politiques qui ont été menées cette année. Il était aussi important de matérialiser la chose au travers de ces quelques présentations succinctes.

➤ **Ajustements budgétaires en recettes de fonctionnement**

J'en viens maintenant à quelque chose de beaucoup plus rapide : l'ajustement des recettes. Je dirais presque hélas parce que nous n'avons pas de recettes significatives en termes de fonctionnement, notamment au niveau des dotations de l'État. Je vais donc aller très, très vite. Nous avons eu un petit ajustement par rapport au BP. Vous savez que lorsque nous votons les dotations au moment du BP, nous le faisons sur une estimation et après seulement nous avons la notification. Nous sommes toujours un peu prudents dans notre estimation des dotations. Là, nous avons 22 000 € de plus. Nous avons touché des fonds du fonds de compensation de la TVA (87 000 €). Je rappelle que nous récupérons une partie de l'investissement sous la forme de compensation du remboursement de la TVA payée sur les travaux en année N+1. Ce sont les 87 000 € qui sont signifiés ici.

Nous avons aussi une série de sinistres, de contentieux qui ont abouti. Nous avons principalement sur le dojo Jeff-Martin à Babylone une somme en contentieux par rapport à des travaux et à des malfaçons. Nous avons récupéré 48 000 €. De plus, dans le marché global de performance énergétique, il y a 97 000 €, de mémoire, qui ne sont pas tant liés à un contentieux. Il s'agit des travaux d'entretien qui devaient être effectués, du remplacement de matériel qui était prévu, des chaudières, des chauffages dans le cadre du marché et cela n'a pas été réalisé parce que les équipements étaient tout à fait performants et il n'y avait pas lieu de le faire. Nous avons donc récupéré la somme qui avait été créditée. Cela fait partie du débat que nous avons toujours avec nos opérateurs dans le cadre des marchés globaux de performance énergétique.

Je vais très vite parce qu'il n'y a rien de significatif sur la chose. Sur les recettes de fonctionnement, nous avons donc ces produits exceptionnels (les contentieux). Vous retrouvez le fonds de compensation de la TVA. Je ne reviens pas sur les dotations.

➤ **Ajustements budgétaires en recettes d'investissement**

Nous avons récupéré du fonds de compensation de la TVA sur la part investissement (125 000 €) et des subventions sur lesquelles nous ne pouvions pas nous engager au moment du BP mais qui étaient évidemment attendues, espérées et qui ont été estimées à peu près à ce à quoi nous pouvions nous attendre. Nous avons touché des subventions de la MEL (Métropole européenne de Lille) sur la vidéoprotection, sur les investissements en termes de géothermie, sur l'aménagement du stade Théry dans le cadre de la Coupe du monde de rugby. Le Département a accompagné aussi sur la vidéoprotection ; l'État sur la vidéoprotection, sur les dispositifs politiques de la ville. Nous avons touché aussi dans le cadre de France 2023 là aussi pour la Coupe du monde de rugby sur l'aménagement du stade Théry. Vous avez un tableau détaillé à la page 8 du livret. Je ne vais donc pas le reprendre ici car cela alourdirait le propos et cela n'aurait pas grand intérêt. Nous allons passer pour conclure au bilan.

➤ **Bilan**

Quelle est la situation budgétaire à l'issue de ce BS que nous soumettons au vote ? D'abord, vous voyez que nous restons sur un niveau d'investissement élevé. Nous

avons démarré une séquence en début de mandat bien supérieure à ce qui était réalisé sur le cycle 2014–2020 qui avait été évalué par la chambre régionale des comptes comme un beau niveau d'investissement. Assurément, le mandat 2020–2026 sera un mandat sur lequel la Ville aura énormément investi et je crois d'ailleurs que chacun l'observe en se promenant dans la ville : il y a des chantiers partout ; c'est parfois pénible mais cela fait partie des nécessités. Si nous voulons moderniser la ville, si nous voulons la transformer, si nous voulons avoir des aménagements de voirie dédiés et efficaces, il faut en passer par là. Nous avons la confirmation, avec un montant à plus de 41 millions d'euros, de l'importance des projets d'équipement.

Sur la diapositive suivante, vous voyez que nous allons réduire l'emprunt qui avait été voté au BS. Pour être très concret, nous allons passer de 9 millions à 5 millions puisque nous pouvons récupérer sur les 7,1 millions disponibles les deux tiers de la somme pour pouvoir réduire l'emprunt. Si nous revenons sur la diapositive précédente, vous voyez que nous sommes sur une part des dépenses et un financement avec l'emprunt qui traduit que depuis 2022 nous avons activé le levier de l'emprunt mais de façon parfaitement mesurée, parfaitement maîtrisée. Nous avons une Ville qui est peu endettée avec une dette parfaitement saine. Cela fait partie des leviers qui restent mobilisables d'ici la fin du mandat. Nous verrons ce qu'il en sera au moment du BP 2024 mais nous avons là une réduction significative de l'emprunt après ce BS.

Pour conclure, je résumerai les choses en disant que nous avons la confirmation de ce qui avait été dit au moment du BP : une séquence compliquée, difficile dans sa projection, dans l'anticipation, un volontarisme très clair qui se confirme par le fait de devoir rallonger des politiques qui ont été votées, qui ont été décidées, qui sont parfaitement assumées, une situation qui reste budgétairement saine, qui nous conserve des marges de manœuvre tout en intégrant les choix qui ont été faits lors du BP 2023 et en les assumant parfaitement et en ayant tout de même à l'esprit que pour les exercices qui se dessinent – et ce sera ce dont nous débattons lors du prochain débat d'orientation budgétaire – il ne faut pas s'habituer à la chose. Il faut faire avec mais il est bien de le rappeler : nous sommes toujours dans une situation très, très compliquée. Je le répète : qui ici peut savoir comment évoluera la facture énergétique d'ici un mois ? D'ici deux mois ? D'ici trois mois ? L'année prochaine ? Nous sommes bien obligés de faire avec. Je ne parle même pas de la situation géopolitique. Elle peut s'améliorer ; tant mieux, cela serait heureux. Elle peut aussi se dégrader, hélas. Nous allons donc assurément, je pense, d'ici la fin du mandat, avoir une série d'exercices budgétaires qui seront compliqués quoi qu'il arrive. Je ne vous cache pas aussi que nous attendons très concrètement des effets des choix gouvernementaux qui sont actuellement en débat et qui vont se traduire assurément pour les collectivités par un coût difficile à encaisser. Nous en saurons plus au moment du DOB dans quelques semaines.

J'arrête là et je vous rends la parole, M. le Maire.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Merci Sylvain. Tu as tout dit avec ton talent habituel, ta précision et aussi ta grande honnêteté en matière de présentation de nos situations et de celle de la Ville. Je prends

les noms des intervenants : Fabien DELECROIX et Florence BARISEAU. Pas d'autres intervenants ? M. DELECROIX, allez-y.

**Fabien DELECROIX, groupe ACCES**

Merci M. le Maire. Bonsoir à toutes et à tous. Cela va être assez bref. Simplement deux réactions sur deux points particuliers de ce qui a été présenté : tout d'abord sur l'importance de maintenir la politique sociale et la subvention supplémentaire au centre social LARC Ensemble. Nous vous rejoignons là-dessus. Nous trouvons que cela est bienvenu. Nous souhaitons simplement saluer ce point dans le budget supplémentaire. Ensuite, peut-être une question sur l'aspect « fluides ». Dans la présentation, vous êtes revenu sur l'augmentation des fluides. Nous voyons avec le FOS tennis un exemple de dépenses engendrées par cette augmentation. Il y aura une subvention dans les délibérations suivantes. Dans l'optique de réduire ces dépenses et au passage notre empreinte environnementale, nous avons souscrit un marché de performance énergétique qui a aussi été évoqué dans la présentation. Ce marché comporte un axe d'implication des usagers avec un plan de sobriété énergétique. Vous avez indiqué le choix de maintenir l'offre sportive malgré les dépenses engendrées. Nous avons donc gardé cette politique sportive telle qu'elle. Est-ce que le FOS tennis et au-delà d'autres associations ou structures sportives ont été accompagnés pour limiter leur consommation énergétique dans le cadre du marché de performance énergétique ? Est-ce que cela a été fait au cours de l'année actuelle ? Est-ce que cela va être fait la suivante, si cela n'a pas été le cas ? Avec quels résultats pour l'instant et quelles perspectives ?

**Gérard CAUDRON, Maire**

Mme BARISEAU.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Bonsoir. Je vais être rapide mais peut-être pas aussi brève que mon collègue. Il n'y aura pas de grandes surprises ce soir, le BS, comme vous l'avez rappelé, étant une décision modificative du BP dont les objectifs et les choix ne sont en général pas modifiés en profondeur comme c'est d'ailleurs le cas ce soir. L'enjeu du budget supplémentaire est donc un ajustement au regard des dépenses et recettes constatées depuis le vote du BP.

Votre BS ajuste à la marge le BP 2023 et conforte votre stratégie budgétaire, ce qui n'est pas une surprise, naturellement, et ce qui est d'ailleurs votre droit de majorité. Au BP, nous constatons une hausse des besoins de nos concitoyens en termes de pouvoir d'achat et de sécurité, un besoin grandissant d'investissements pour notre ville et une situation financière de gestion permettant et autorisant d'ailleurs des capacités d'action réelles en réponse à ces besoins. Face à cela, nous proposons d'agir sur trois enjeux prioritaires : protéger le pouvoir d'achat et les Villeneuvois, soutenir le lien social, la solidarité via nos associations et bien sûr soutenir les investissements nécessaires. Vos choix budgétaires pour 2023 furent en partie différents avec une stabilité de l'investissement, quelques diminutions de subventions pour les

associations, pas de mesure directe concernant le pouvoir d'achat sauf une hausse de la taxe foncière et sauf pour la sécurité où vous jouez le jeu.

S'il n'est pas nécessaire de refaire tout le film du BP dont notre groupe ne partageait pas le scénario, nous pouvons approfondir néanmoins quelques points de ce BS avec un résultat disponible après couverture des besoins d'investissement de près de 7 millions d'euros (6,8 millions pour être précise). Nous constatons une hausse des recettes de fonctionnement assez peu significative (+ 286 000 €). Côté hausse des dépenses, elles ont été détaillées à plus de 2 millions – les fluides, bien sûr, sans surprise à nouveau – et avec, nous le reconnaissons, une vigilance de votre part à leur contrôle. Nous constatons aussi l'inflation qui n'épargne évidemment pas notre collectivité et ses achats concernant notamment les produits d'entretien et nous avons également parlé du papier ; je suppose que cela faisait référence aux tarifs d'impression notamment de *La Tribune*. Il y a quelques nouvelles actions liées au développement durable que nous ne contestons pas, quelques hausses liées à nos clubs sportifs pour le moins performants cette saison, un soutien supplémentaire au CCAS ou encore un léger abondement du budget aux associations. Sur ce point et conformément à l'enjeu identifié, notre groupe était déjà intervenu au BP où nous aurions aimé un petit coup de pouce supplémentaire. Nous pensons également que la situation aurait permis, là encore, un petit coup de pouce au pouvoir d'achat avec, comme nous l'avions proposé l'an dernier, pourquoi pas l'étude d'un chèque énergie via le CCAS ou une mutuelle communale même si vous nous dites que ce dernier point est à l'étude. Côté investissement, près de 300 000 € de recettes perçues liées à nos investissements en termes de sécurité sont à noter. Sinon, en dépenses, l'essentiel est lié à des achats de foncier que nous avons d'ailleurs approuvé au gré des délibérations proposées lors des derniers Conseils municipaux. Globalement, les dépenses d'équipement sont en légère diminution par rapport à l'an dernier.

Côté emprunt – et c'est là une autre de nos différences –, vous attribuez près de 7 millions d'euros à la diminution de l'emprunt prévisionnel, ce qui est à peu près la même proportion que l'an dernier, là où nous aurions aimé doper un peu plus l'investissement. Pourquoi cela nous paraissait-il faisable ? Parce que notre autofinancement est bon à 12,4 millions d'euros ; il était annoncé à sept au BP 23. Notre capacité de désendettement, quant à elle, sera en 2023 de moins de 7 ans et elle est même précisément de 3,18 années dans le document de France locale, délibération que nous examinerons tout à l'heure.

En résumé, je rappelle nos enjeux prioritaires : les besoins de nos concitoyens en termes de pouvoir d'achat, de sécurité, en termes de solidarité, un besoin d'investissements pour notre ville, des ressources financières disponibles et mobilisables et notamment un autofinancement et un excédent 2022 confortables et un endettement plus que correct. Au regard de cette situation, un BS conforme au BP, des choix que nous partageons, d'autres pas et d'autres vraiment pas ; en tout cas un autre vraiment pas. Avec des différences et des divergences, il n'y aura donc pas de surprise non plus sur notre vote qui sera conforme à celui du BP. Ainsi en va la vie et le débat démocratique. Je vous remercie.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sylvain ESTAGER.

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Deux réponses séparées aux deux groupes. Toutefois, quelque part, il y a une résonance entre les deux interventions. Quand le groupe ACCES salue la politique sociale et que Mme BARISEAU met en perspective le pouvoir d'achat, il y a une vraie correspondance entre les deux.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq (hors micro)**

Je pense que le pouvoir d'achat doit être commun à tout le monde.

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Nous sommes bien d'accord mais il est beaucoup plus douloureux pour certains. Je pense que vous et moi, nous avons moins de problèmes de pouvoir d'achat que la plupart de nos concitoyens et qu'il faut avoir l'honnêteté de le dire, Mme BARISEAU. Pourquoi je dis cela ? Parce que quand vous nous parlez de pouvoir d'achat, nous allons tout de même vous rappeler que la première action en termes de pouvoir d'achat, en termes de politique sociale sur la ville, c'est le service public et la réalité de la tarification hyper sociale que nous avons à Villeneuve d'Ascq. Nous pourrions vous prendre les listes une à une et mesurer ce que cela représente en termes de pouvoir d'achat pour chacune des familles, pour chacun des habitants isolés de Villeneuve d'Ascq. Quand vous avez aujourd'hui plusieurs centaines de gamins qui partent en vacances pour quelques dizaines d'euros trois semaines l'été, cela coûte à la Ville plus de 600 000 €. La plupart des Villes ont renoncé à ce que l'on appelait autrefois les colonies de vacances. Vous croyez que cela n'est pas du pouvoir d'achat qui est offert aux familles, notamment les plus défavorisées ? Quand vous avez un gouvernement qui annonce que l'objectif social le plus remarquable que nous puissions espérer avoir en France au niveau des cantines scolaires est de garantir des repas à un euro et que chez nous cela commence à 76 centimes, vous croyez que ce n'est pas du pouvoir d'achat ? Quand nous avons 64 % des familles, des enfants qui fréquentent la cantine précisément parce que ce n'est pas cher, parce que cela libère du pouvoir d'achat, vous croyez que cela n'est pas du pouvoir d'achat ? Quand nous maintenons la vie associative partout sur le territoire, que nous faisons le choix que nous avons expliqué de maintenir les piscines ouvertes pour permettre des loisirs, maintenir des clubs de sport ouverts, maintenir les associations, déployer les fêtes populaires, vous croyez que ce n'est pas du pouvoir d'achat ? Je ne sais pas comment vous consommez vos loisirs, Mme BARISEAU, mais les gens qui n'ont pas les moyens de se payer des loisirs, ils comptent sur la solidarité, le patrimoine commun qu'est le service public et à Villeneuve d'Ascq, l'importance de ce service public, c'est du pouvoir d'achat. Donc opposer les choses comme vous le faites, c'est ne pas comprendre la réalité sociale vécue par la plupart de nos concitoyens.

Je le répète aussi sur l'impôt : l'impôt est le premier levier de redistribution sociale. C'est ce qui garantit la solidarité. Nous l'avons parfaitement assumé. Nous l'avons

parfaitement assumé et vous pouvez mesurer comme vous le voulez le rendu du service public à Villeneuve d'Ascq. Vous oubliez en plus le fait que les gens qui ont connu une légère augmentation de la taxe foncière ne paient plus la taxe d'habitation et que, globalement, nous payons bien moins. Tout le monde peut l'observer en faisant le comparatif entre 2023, 2024 et 2020 : vous payez moins en termes de fiscalité locale. Vous avez effectivement gagné du pouvoir d'achat grâce à la fiscalité – ou à cause, selon les points de vue – mais le désengagement de l'État qui est lié à la suppression de la taxe d'habitation pèse sur le pouvoir d'achat des ménages et nous faisons face par rapport au maintien d'un service public. Vous l'avez dit, il y a des clivages qui existent dans la vie politique française, qui sont anciens, et nous les assumons parfaitement. Nous n'avons pas la même famille politique. Nous n'avons pas le même spectre de valeurs par rapport à tout cela. Vous avez une vision qui est la vôtre. Nous défendons le point de vue qui est le nôtre mais nous assumons parfaitement. Je vous dirais que ce que vous appelez la défense du pouvoir d'achat, nous l'appelons la solidarité, nous l'appelons le service public, nous l'appelons le vivre ensemble et à Villeneuve d'Ascq, cela fait partie intégrante du modèle que nous défendons et pour défendre précisément ce pouvoir d'achat, pouvoir défendre cette vie quotidienne de la plupart de nos administrés, il faut se donner les moyens de le faire.

La résonance de votre intervention avec celle de M. DELECROIX porte justement sur les fluides. Comment avons-nous fonctionné pour réaliser des économies ? Parce que nous savons que quand nous investissons dans des équipements que nous modernisons, nous avons des économies substantielles en termes de consommation d'énergie mais qui dépendent beaucoup de l'usage, de la façon dont nous nous en servons. Ce n'est pas la peine d'avoir une salle de sport qui est bien mieux isolée, bien mieux chauffée si nous laissons les portes ouvertes et que nous avons une utilisation qui est indigente. Comment avons-nous fonctionné ? Je suis un peu surpris tout de même de la question parce que nous en avons tout de même pas mal parlé, y compris en Conseil. Nous avons d'abord fixé les objectifs en disant que nous allions contraindre un peu les horaires, limiter les horaires, notamment l'hiver, d'usage en rationalisant les choses et en en parlant directement avec les clubs concernés. Nous avons diminué les températures. Nous avons prévenu que nous demandions un effort. Nous avons diminué d'autorité les températures, par exemple, dans les salles ou dans les piscines en disant faites-nous un retour, quand c'est jouable, pas de souci. Nous en avons parlé beaucoup. Farid OUKAID a fait un boulot permanent sur le terrain en disant que quand des jeunes jouent au futsal, on a plus besoin de chauffer la salle parce qu'ils se dépensent et ils joueront comme cela. Quand vous avez des gamins de 5 ans qui pratiquent un sport de combat, il faut peut-être chauffer la salle parce que la dépense énergétique du même n'est pas la même. Les associations étaient donc invitées à faire un retour pour savoir si sur l'horaire précisément il fallait chauffer un peu plus. Nous avons eu ce dialogue qui a été fait et qui continue à l'être. Pas plus tard qu'avant les vacances, nous avions au dojo le judo qui nous demandait de décaler l'alarme parce qu'il y avait des gamins en situation de handicap qui traînaient un peu dans les vestiaires et que si l'alarme se déclenchait, cela créait un état de stress terrible par rapport à des enfants qui sont porteurs d'un syndrome autistique. Ils comprenaient qu'il

fallait bien gérer le temps mais nous adaptions au cas par cas. Nous allons jusqu'à travailler sur le sport en question, la tranche d'âge, le type de pratiquants dans un dialogue constant avec les clubs, avec les associations. Il peut y avoir des ratés. Je peux vous dire et témoigner du fait que Farid OUKAID a fait une tournée pour passer des soufflantes – si vous me passez l'expression – à des clubs qui ne jouaient pas le jeu et en disant que si ça continuait comme cela, les créneaux seraient repris. Nous continuons le dialogue. Nelly BOYAVAL le fait aussi. Tous les acteurs du monde de la culture, du monde du sport, de la vie associative sont là-dedans.

Nous avons aussi un deuxième dispositif qui est celui, dans le cadre du marché global énergétique, de la mise en œuvre, du déploiement de ce que les opérateurs appellent les énergies managers. Il s'agit de conseillers en termes de consommation de fluides. Nous devons travailler normalement avec CITEO mais ce n'est finalement pas celui qui a été retenu ; nous sommes en tension avec cela. Nous allons donc avoir un autre dispositif. Là aussi, la pédagogie était permanente. Il faut essayer d'y aller pour modifier les usages. Vous vous rappelez par rapport aux premiers résultats qui avaient été présentés qu'il y en a tout de même de très concrets qui ont été réalisés. Je le répète : imaginons que la situation s'améliore au niveau des fluides, au niveau du coût des énergies, nous ne reviendrons pas à la situation initiale car l'objectif premier est bien la réduction des émissions de CO2 et de réapprendre aux gens que lorsque c'est l'hiver, on a le droit d'enfiler un pull. Cela peut se faire. On peut chauffer un peu moins. On peut pratiquer le sport différemment.

Il y a toujours ces questions de seuil. Il ne faut pas rendre l'équipement ou la structure impossible dans son fonctionnement. Typiquement, les piscines : c'est quoi la bonne température d'une piscine ? Comment vous la jugez ? La pratique de la natation, ce n'est pas la pratique de la baignade. Quelqu'un qui en une heure va enquiller 3,5 km, ce n'est pas quelqu'un qui vient se promener et bénéficier d'un bien-être dans une piscine. Il faut donc réfléchir à cela en termes de politique publique. Nous en discutons en permanence et nous pourrions multiplier les exemples et nous continuerons à le faire car derrière ces questions, c'est finalement ce que nous disions au moment du BP : quelles que soient les crises, qu'elles soient sociales, politiques, guerrières, elles ont toujours été des accélérateurs de mutation sociétale et nous devons profiter malheureusement aussi des temps qui sont les nôtres pour changer certains comportements pour accélérer sur les transitions. C'est ce que nous faisons. Cela rejoint la question du pouvoir d'achat, du maintien du service public. Cela se fait au prix d'efforts collectifs, d'une éducation populaire à laquelle chacun des élus ici présents dans la majorité s'astreint quand il est sur le terrain et qu'il dialogue avec les usagers, avec les acteurs, avec les habitants, avec le monde associatif.

Voilà, M. le Maire.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Merci. Deux petits mots tout de même. Un d'abord en forme de souhait : dans ces périodes extrêmement difficiles que nous vivons où le lendemain peut être encore pire, si chacun qui est en responsabilité, que ce soit au niveau de l'État, de la Région, du

Département, des communes, de la vie associative, de la vie tout court, et les oppositions essayaient d'éviter quand, par exemple, nous baissons un peu de température ou que nous contraignons un peu plus dans le contrôle de l'utilisation effective ou de la nature effective villeneuvoise de certaines demandes d'associations qui, par hasard, atterrissent chez nous en ayant comme adresse la Maison des droits de l'homme, par exemple, alors qu'aucun membre du bureau n'est Villeneuvois, de dire ah, vous avez bien raison, ah si c'était nous, cela ne serait pas comme ça ou même de commenter la taxe foncière quand l'on voit que sur une seule feuille moyenne, cela fait un peu plus de 100 €. Et essayez aussi de ne pas être démagogues.

Je vois que, actuellement, tout le monde parle de la nature, des arbres. Je reçois beaucoup plus de demandes pour en couper que pour en planter : des promoteurs, bien sûr, parce que cela permet de construire davantage, des propriétaires de terrain qui vendent aux promoteurs parce que cela leur permet de vendre leur terrain encore plus cher. Si vous saviez dans cette tempête, le nombre de demandes que j'ai eues afin de couper des arbres en disant avec le vent qu'il y aura, cela va tomber sur ma haie. Eh oui, ça va tomber sur la haie. Voilà. Parce que si on cumule aujourd'hui toutes les demandes sous prétexte que, aujourd'hui, cela enlève un peu de lumière par la fenêtre, cela met des feuilles dans des gouttières, ceux qui ne pourront plus respirer seront dans 20 ans, dans 30 ans, nos enfants ! Vous savez, j'en entends et il est vrai que lorsque j'entends certains dire qu'ils feraient autrement... Je voulais simplement faire cette remarque avant de mettre le budget supplémentaire aux voix.

Qui est d'avis de l'adopter le manifeste en levant la main. Avis contraire ? Les droites votent contraire. Et les autres ? Je ne sais pas comment les qualifier. Gauche ne me semble pas le terme le plus adapté. Qu'est-ce que vous faites ?

**Pauline SEGARD, groupe ACCES**

Nous nous abstenons.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Vous vous abstenez.

*Le budget supplémentaire est adopté à la majorité (votre contre du groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq et abstention du groupe ACCES).*

### **III. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE**

**Gérard CAUDRON, Maire**

On a mis à mon nom le bilan de la MEL : « Mission impossible ». J'ai déjà eu la même chose en mission impossible aujourd'hui puisque pour le journal de la MEL, on m'a demandé, non pas en tant que Vice-Président chargé de l'aménagement où là j'aurais pu avoir pour une fois dans ma vie un texte et une photo dans la revue, en 995 signes de parler des grands projets de la MEL. J'ai expliqué dans mon texte que c'était mission impossible et que je ne le ferai pas.

Là, concernant tout le travail de la MEL, vous êtes pour certains dans la même majorité, pour d'autres dans les mêmes oppositions. Vous savez comment cela fonctionne. Une MEL, c'est un syndicat intercommunal à vocation multiple qui a progressivement obtenu tous les pouvoirs soit directement soit indirectement alors que les élus ne le sont pas au suffrage universel direct. Je prends un exemple parmi d'autres : vous pouvez avoir une commune comme Péronne-en-Mélantois qui a un délégué avec moins de 1 000 habitants et nous aussi avec 65 000. Cependant, ce n'est pas leur faute, c'est comme ça. Il y a dans le mode de fonctionnement des différences, des acceptations, y compris de choses pour que chacun y retrouve son compte.

Je ne me vois vraiment pas faire un bilan. Vous avez eu le texte officiel. Il a été distribué. Tout ce que je propose, c'est de poser vos questions s'il y en a et après nous voterons. Nous prenons acte. Nous ne votons pas pour ou contre, nous prenons acte simplement que vous avez eu le document. Nous pouvons peut-être prendre acte que j'ai dit des choses désagréables. Bon. Mais, cela n'est pas nouveau. Maintenant, si vous avez des questions auxquelles je peux répondre parce que, vous savez, la MEL, c'est devenu une grande maison avec un grand pouvoir technocratique ; il faut dire les choses, ça a bien changé au cours de ces années écoulées. Si je ne peux pas répondre, je prendrai l'engagement de chercher la réponse en m'adressant aux princes qui nous gouvernent pour vous la transmettre.

Des questions ? Pas de question. Vous les poserez en Conseil de la MEL. N'est-ce pas, Mme SEGARD ?

**Pauline SEGARD, groupe ACCES**

Comptez sur moi, M. le Maire.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Oh mais je compte bien sur vous. Je vous ai toujours dit que la seule chose que je vous reproche – et c'est vraiment la seule chose que je vous reproche – c'est de parfois mettre en débat à la MEL des questions sur lesquelles vous avez été battus dans les communes et vice versa. C'est la seule chose. Pour le reste, j'ai toujours dit que vos questions sont bien préparées, sont bien précises, sont respectueuses. Vous ne rebondissez pas et si vous n'étiez pas là en bureau ou en Conseil, quelquefois, on s'ennuierait bien. Je vous en donne donc acte. Au niveau du Conseil municipal, je n'ai pas à me prononcer sur ce point. Nous prenons donc acte.

*Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2022 de la MEL.*

## **IV. DEPLACEMENTS D'ELUS DANS LE CADRE D'UN MANDAT SPECIAL**

**Gérard CAUDRON, Maire**

Vous avez Lahanissa MADI qui va se rendre à Paris pour assister à la cérémonie de

remise des prix du salon des maires et des collectivités la concernant dans sa délégation sur la vie des personnes en situation de handicap ainsi que Sylvain ESTAGER et Yohan TISON qui iront me représenter au concours de la capitale française de la biodiversité puisque nous avons été désignés comme meilleure commune de moins de 100 000 habitants en la matière.

Pour votre information, en dehors de mes visites de colonies de vacances, je n'ai fait aucun déplacement. Je ne suis pas allé à Tahiti. Rien. Rien du tout. Ni même dans notre ville jumelée qui voudrait bien parce qu'ils ont changé de maire. Je n'ai encore pas bien compris de quelle étiquette politique il était. C'est la gauche ? C'est grec.

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Je vous remercie.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **V. AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES PUBLICS**

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Il s'agit de marchés qui sont passés hier en CAO (Commission d'appel d'offres). Nous avons celui concernant les travaux d'entretien des bâtiments communaux. Nous avons une série de lots à pourvoir. Deux ont été reportés. Il y avait aussi un autre marché très technique, là aussi, sur les prestations de traitement des graffitis sur les murs de la ville. Je n'ai rien de particulier à préciser.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **VI. FOURRIERE AUTOMOBILE – AUTORISATION DE LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC**

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

De la même façon, nous renouvelons la procédure dans le cadre d'une concession de service public. Il s'agit de la seule que nous opérons au niveau de la ville. Cela concerne la fourrière. Il n'est pas envisageable d'imaginer une fourrière municipale pour des raisons assez évidentes. Il faut simplement s'imaginer qu'il nous faudrait au moins deux véhicules de fourrière, un traitement de l'espace très conséquent. Nous passons donc par un prestataire. Nous reconduisons le marché à l'identique par rapport au précédent, si ce n'est qu'il est rallongé d'une année. L'ancien marché était

pour quatre ans. Là, c'est pour cinq ans. Je dis aussi que si nous n'envisageons pas d'avoir une fourrière municipale, nous n'envisageons pas non plus de nous passer d'une fourrière par rapport aux besoins qui existent en la matière.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Merci. J'en profite pour redire à mon administration que j'attends toujours des explications sur non pas les fourrières mais sur ceux qui mettent de petites étiquettes partout pour racheter des épaves de voiture. Il y a un vrai problème parce que j'ai tout de même eu quelques informations. Certaines de ces structures collent des affiches partout. Je le dis en Conseil parce que je l'ai déjà dit mais vous savez, quand on arrive à ce stade de la vie publique, on est comme Jean-Luc MELENCHON, mais moi, je ne le fais pas exprès, on se transforme en hologramme, c'est-à-dire que l'on ne vous voit plus, on regarde ce qu'il y aura derrière vous et il y a des questions que je pose auxquelles je n'ai pas de réponse. Pourtant on a des numéros de téléphone, on peut saisir la préfecture, on doit pouvoir faire des choses.

Pour le reste, c'est le travail que fait notre police municipale. J'en profite pour la saluer car elle fait tout, dont ce travail pour quelquefois sanctionner ou mettre en fourrière des véhicules dans des situations dangereuses pour les citoyens. Je le dis aussi parce que je n'étais pas au Conseil du mois de septembre : pendant les émeutes, une des raisons sans aucun doute du fait que nous n'avons pas brûlé comme à Mons, comme à Roubaix, ce sont tous les services publics que nous avons. Grâce à cela – je le dis souvent et je le redis là – les populations, jeunes ou moins jeunes, les plus fragiles au lieu d'être agglomérées au pire, qui existe toujours, aux vrais voyous rejoignent les autres, ceux qui comme vous et moi ont à peu près les mêmes problèmes. Ça, c'est notre politique municipale. Cependant, il y a eu aussi un travail fait par la police municipale et je l'en ai remerciée. Ils ont travaillé 24 heures sur 24 autour de notre réseau de vidéo qui est souvent critiqué ici dans cette enceinte. Comment ont-ils procédé ? Au lieu de faire de l'enregistrement la nuit, nous avons du personnel en place, une équipe de policiers municipaux disponible et dès que nous voyions quelque part un attroupement, nous avons envoyé une équipe et dans 95 % des cas, après une discussion, les choses se résolvaient. Il y a eu des cas où, il a fallu être un peu plus directif et autoritaire. C'est important et cela montre bien que dans le débat sur le fait de savoir s'il faut des hommes ou de la vidéo, il faut les deux. La vidéo permettait d'envoyer rapidement, dans les minutes qui suivaient, des hommes et des femmes de la police municipale sur place avant que cela ne prenne trop d'ampleur et trop d'excitation, parce que la foule, elle s'excite quand on la laisse se grossir et évoluer toute seule. Je voulais aussi le dire.

Sur la fourrière, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **VII. ADHESION A L'AGENCE FRANCE LOCALE – SOCIETE TERRITORIALE**

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Pour résumer la structure, il s'agit d'une banque mutualiste dédiée aux collectivités pour leur permettre d'optimiser leur capacité à emprunter. C'est à mon avis assez clair dans la délibération. Le principe pour bénéficier de cette structure, c'est d'apporter un capital, une espèce de mise de départ qui est calculée au prorata de deux indicateurs qui reposent principalement sur le volume de l'emprunt et la situation financière de la Ville. Il y a un droit d'entrée pour pouvoir bénéficier de cet emprunt mutualisé. Pour la Ville, il a été calculé à 368 000 € que nous pouvons payer en investissement – pas en fonctionnement – en une fois, en deux fois ou en trois fois. Nous avons choisi de le faire en trois fois.

L'idée c'est, dans le contexte que vous connaissez de taux d'intérêt qui ont considérablement augmenté, de pouvoir continuer à optimiser l'investissement par emprunt en allant chercher les taux les plus bas. Nous n'étions pas membres de cette structure. Là, nous proposons d'adhérer en payant ce droit d'entrée sur trois années. Nous aurions pu le faire sur un an. Nous le faisons sur trois ans. Je n'ai pas grand-chose d'autre à ajouter.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Elle est adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **VIII. TROISIEME AFFECTATION DE CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES – SUBVENTIONS DIVERSES**

### **Farid OUKAID, Adjoint au Maire**

M. le Maire, si vous me le permettez, j'aimerais, moi aussi, remercier des agents. Vous avez remercié ceux de la police municipale, j'aimerais remercier les régisseurs du service des sports qui effectuent un travail remarquable. Ce sont eux qui sont chargés de la fermeture de tous les équipements sportifs. Sylvain ESTAGER l'évoquait tout à l'heure dans une réponse à l'opposition, j'ai pu vivre une immersion avec eux et je peux vous dire qu'ils n'ont pas la tâche facile non plus. Ils doivent de temps en temps faire face à des adhérents ou des usagers qui ont un peu de mal à respecter le règlement. Ils travaillent aussi sur des horaires assez contraignants. Ils sillonnent tout le territoire de la ville. Je voulais vraiment les remercier et leur dire que si le plan de sobriété énergétique fonctionne, c'est aussi en partie grâce à eux. Je voulais donc vraiment les remercier parce qu'il s'agit d'agents qui travaillent dans l'ombre et qui ne sont pas en face-à-face pédagogique avec le public mais qui effectuent un travail

remarquable.

Pour cette délibération, plusieurs subventions. Il s'agit d'une mécanique que, normalement, tout conseiller connaît aujourd'hui. Il s'agit de voter trois subventions complémentaires. Il s'agit d'avances de subventions sur le prochain BP. Je rappelle souvent à l'occasion de cette délibération que nous avons des clubs qui doivent faire face à des dépenses importantes en début de saison. Ils fonctionnent en saison scolaire et non pas en année civile. En l'occurrence, nous avons trois gros clubs qui nous font une demande pour que nous puissions leur verser une subvention qui sera évidemment déduite du prochain BP :

- pour l'ESBVA-LM à hauteur de 100 000 € ;
- pour le LM-HBCV à hauteur de 40 000 € ;
- pour nos filles du Stade villeneuvois Métropole à hauteur de 25 000 €.

Ensuite, nous avons les subventions qui sont destinées aux associations sportives des collèges et lycées. Vous avez dans le tableau qui est joint à la délibération les différents montants qui sont proposés. Je rappelle qu'il ne s'agit pas de montants qui sont proposés au hasard mais qui sont instruits par l'office municipal des sports selon des cotations bien définies. Bien entendu, l'arbitrage final est de compétence de la Ville. Nous mettons aussi en avant le facteur de l'action sociale que peuvent jouer certaines associations sportives dans certains collèges ou certains établissements secondaires, ce qui permet aussi parfois de gommer certaines différences.

La dernière subvention concerne l'aide à l'emploi sportif. Je rappelle qu'il s'agit d'un dispositif que vous avez mis en place, M. le Maire, qui permet d'exonérer d'une partie des charges patronales des clubs qui ont des salariés au sein de leur association. Vous avez les montants pour chaque club concerné à la page 26.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **IX. AFFECTATION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE CLUB ESBVA LM AU TITRE DE SA QUALIFICATION A L'EUROLEAGUE ET POUR LE CLUB FOS TENNIS POUR LA PRISE EN CHARGE DES FLUIDES**

**Gérard CAUDRON, Maire**

Cela a été expliqué tout à l'heure au moment du budget. S'il y a des questions, je peux y répondre.

**Farid OUKAID, Adjoint au Maire**

Je n'ai rien à dire. Sylvain ESTAGER a tout dit lors du BS.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je profite de cette délibération tout de même pour dire, y compris aux autres collectivités, qu'il y a un club qui a plein d'énergie potentielle – c'est le club de handball – mais que si chacun ne s'y met pas un peu plus, sinon un peu tout court, il n'arrivera pas à monter et dans une grande Métropole, nous devrions être capables d'avoir de grands clubs dans toutes les disciplines. En rugby, cela vient tout doucement. Il est vrai que nous avons fait la démonstration à Villeneuve d'Ascq que nous pouvons à la fois avoir du sport pour tous et des sports performants et des sports d'élite. Je le dis pour ceux qui ont des responsabilités dans d'autres collectivités : regardez un peu le dossier du club de handball, s'il n'a pas des aides de tout le monde – de la MEL, de la Région, du Département peut-être, de la commune peut-être un peu plus – non seulement il ne montera pas mais il perdra toute l'énergie qui l'a fait progresser en Nationale comme il est aujourd'hui. Il est tout de même malheureux que nous puissions, dans nos équipements, accueillir des équipes de France – qui oublient parfois de nous inviter d'ailleurs alors qu'elles ont tout gratuitement – et que des clubs locaux qui font au quotidien avec des jeunes... Tu l'as dit mais je veux rebondir aussi là-dessus : le sport est le meilleur moyen de lutter contre la délinquance. Pas toute la délinquance – le Hamas a besoin d'autre chose que de créer un club – mais dans nos villes, dans nos quartiers, c'est le meilleur outil. C'est pour cela aussi. Ce n'est pas simple parce que nous demandons aux encadrants de faire performer le club, de faire progresser les athlètes et aussi souvent, malheureusement, d'effectuer le travail des parents, comme pour les enseignants.

Sur cette délibération, pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

J'espère que je serai entendu.

## **X. AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT D'URGENCE ET D'INSERTION**

**Chantal FLINOIS, Adjointe au Maire**

Bonsoir à tous. Il s'agit d'octroyer le solde de la subvention pour l'association Résidence plus qui était de 93 100 €. Nous avons fait une première avance de 37 450 €. Il s'agit du solde à verser pour 55 650 €. Résidence plus est une association d'insertion par l'emploi et le logement.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, pas d'opposition ?

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

C'est sûr que c'est une disparition qui nous a été imposée ; il faut bien le dire. Nous n'avons pas été même informés en dehors des médias. Nous avons repris. Les gens ne sont pas dehors, avec nos services d'aide...

**Chantal FLINOIS, Adjointe au Maire**

Pas Résidence Plus.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Non, je parle de Louise-Michel. J'étais parti sur Louise-Michel. Non. Il faut tout de même rappeler que Résidence Plus date de 1981. C'était la première fois qu'une grève de loyers dans un ensemble social important comme la Résidence ne débouchait pas sur un effritement et un abandon de tout mais sur une prise en charge d'un quartier par une association qui s'est transformée, qui a fait autre chose depuis. Il est important de le rappeler. Je ne parlerai donc pas de Louise-Michel. C'est parce que j'entendais parler de logements et il est vrai que le CCAS a pris le relais tout de même pour Louise-Michel en termes de logements et le service point d'accès au droit a pris aussi une bonne partie du relais. J'ai un rendez-vous d'ici quelques semaines, quelques jours – je ne sais plus – avec la sous-préfète en la matière parce qu'il n'est plus question que Villeneuve d'Ascq paie pour l'ensemble de la Métropole. D'ailleurs, une partie des locaux qui sont abandonnés – pas vides, mais abandonnés –, nous permettrons d'accueillir une antenne de la CPAM puisqu'il n'y a pas de permanence. J'en ai discuté avec la directrice et elle est d'accord pour rouvrir un bureau dans une partie des locaux de Louise-Michel. Ça aussi, en centre-ville et pour les habitants, ce sera un vrai service parce que tout ne se règle pas par ordinateur.

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des questions ? Pas de question. Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Je vous remercie.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XI. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL LARC ENSEMBLE**

**Gérard CAUDRON, Maire**

Nous en avons parlé aussi au moment du budget supplémentaire. Je pense qu'il n'y a pas de question supplémentaire. Il est vrai que les centres sociaux font un bon travail. Si je puis me permettre – je ne suis pas à un adversaire près et il y en a de plus mortifères dans mon entourage – qu'ils fassent d'abord quand même ce pour quoi ils sont faits et ne cherchent pas à faire autre chose ; ce pour quoi ils sont faits et ce pour quoi ils ont des finances publiques. Je peux dire que Larc Ensemble, en particulier, répond parfaitement à cela.

Sur cette délibération, pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XII. MAISON DES GENETS – APPROBATION DES TARIFS DE LA SORTIE AU MUSEE DU LOUVRE A PARIS**

**Chantal FLINOIS, Adjointe au Maire**

C'est la proposition des tarifs pour la sortie du mois de décembre au musée du Louvre. Les tarifs sont de 3,82 € pour les moins élevés et de 18,18 € pour les plus élevés pour les adultes en sachant très bien que nous sommes plutôt sur la tranche 1 et 2 pour le quartier de Résidence. Cela permettra donc au minimum à 53 personnes de pouvoir partir la journée et découvrir le Louvre.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je me permettrais d'ajouter que les tarifs sont une chose importante mais faites vous-même l'expérience : pour aller au Musée du Louvre tout seul, c'est une aventure pas possible ; il faut réserver par internet longtemps à l'avance. C'est souvent quelque chose que l'on oublie de dire quand nous votons les tarifs de tous nos voyages à la fois organisés par le service des aînés ou par des équipements sur la Loire comme les châteaux. Essayez de faire la même chose vous-même. D'abord, vous n'arriverez jamais dans le même temps et je ne vous parle même pas de la différence de coût qu'il peut y avoir. Même, dans ces visiteurs, personne n'irait de lui-même. Non seulement il ne saurait pas comment faire mais personne n'irait. La culture populaire, c'est ça ; cela passe à travers tout cela. Là encore, cela rejoint tout ce que nous avons dit depuis le début de cette réunion : les services publics, c'est ça. Les services publics, cela a un coût et quelquefois il faut le payer par des impôts. Cependant, ceux qui en profitent, ce n'est pas payé par leurs impôts mais par ceux des autres. Parfois faire 100 € d'économies sur une année, c'est à peu près ce que nous payons en plus à l'État avec trois pleins d'essence. Il faut tout de même là aussi relativiser les choses et ne pas faire la double punition à ceux qui ont du mal à remplir leur caddie dans les supermarchés et qui ne peuvent plus sortir. Il est très important de ne pas être enfermé.

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Non.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XIII. DENOMINATION PLACE FRANÇOIS MITTERRAND QUARTIER DE L'HOTEL DE VILLE**

**Gérard CAUDRON, Maire**

C'est une régularisation.

**Vincent BALENT, Adjoint au Maire**

Oui, simplement. Bonsoir à tous. Il s'agit là de délibérer pour que le parking dit de l'hôtel de ville, qui est juste en face de nous au pied du Forum des Sciences, puisse

prendre le nom de François Mitterrand.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Il s'est toujours appelé François Mitterrand sauf que nous n'avions pas délibéré, donc certains mauvais esprits oubliaient de mettre sur un carton d'invitation le nom de François Mitterrand même si c'est celui du Forum des Sciences et celui de la place car la place de l'Hôtel-de-Ville est celle que nous avons devant qui s'appelle Salvador-Allende qui a aussi arraché en son temps... Ce sont des événements sur lesquels je ne reviendrai pas. Il y a donc la place Salvador-Allende et la place François-Mitterrand. Paix à son âme. Elle a été inaugurée avec le centre par Danielle MITTERRAND elle-même. Il s'agit cependant d'une régularisation. Il est vrai que, normalement, nous devrions délibérer pour chaque nom de rue mais nous en avons tellement eu que nous aurions passé notre temps à délibérer et cela n'a jamais posé de problème. Là, un petit peu, donc nous régularisons.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XIV. ADHESION AU PORTAIL VIGIFONCIER**

**Vincent BALEMENT, Adjoint au Maire**

Il s'agit là de se doter d'un nouvel outil qui nous permet d'avoir une veille sur les mouvements fonciers notamment agricoles puisqu'il s'agit d'un outil qui est proposé par la SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural). Dans le cadre de notre politique de transformation du modèle agricole sur la commune, cela nous permet de pouvoir anticiper lorsqu'il y a des cessions ou des mouvements de transmission de terres, de parcelles, de pouvoir avoir un œil et éventuellement d'intervenir voire de se porter acquéreur si l'occasion se présente. Il s'agit donc d'un outil disponible moyennant une participation annuelle de 900 €. Il viendra compléter les différents outils notamment le SIG (Système d'information géographique) que nous avons déjà qui nous permet de cartographier et de suivre cela précisément à l'échelle de notre commune.

**Gérard CAUDRON, Maire**

C'est important parce que parfois, il y a des choses qui peuvent nous échapper en matière de droit. Par la même occasion, je profite pour dire, pour que ce soit gravé dans le marbre, qu'aujourd'hui, l'agriculture est un élément d'aménagement. Autrefois, l'agriculture était ce que l'on faisait quand on ne savait rien faire d'autre ou quand on ne voulait rien faire d'autre. Aujourd'hui, c'est un élément d'aménagement. Cependant, il s'agit tout de même de milieux un peu complexes dans les transactions foncières. Et je ne parle pas des usages fonciers. Il y a beaucoup de mauvaises habitudes, y compris encore à la MEL. J'ai été surpris, il y a deux ou trois ans, quand j'ai mis les pieds dans le plat là-dessus, de me rendre compte qu'elle n'avait même pas relevé de ce qu'elle possédait sur le secteur. Je l'avais fait suite à un débat qui devait être

avec vous, Mme SEGARD, sur les terres agricoles ou sur ce que nous pouvions posséder au Héron ou pas. Je me suis rendu compte que non seulement, elle ne savait pas qu'elle était propriétaire mais qu'elle ne connaissait pas les usagers et pour faire quoi. Ce sont des personnes comme Vincent BALEDENT et Sylvain ESTAGER qui s'en sont rendu compte. Cela ne choquait personne de voir des champs tout marron avec des champs tout verts tout autour. Maintenant nous sommes donc très vigilants et nous nous dotons de tous les moyens possibles en la matière. Là encore, j'ai besoin du soutien de tout le monde si nous voulons y arriver parce qu'il y a de mauvaises habitudes et de mauvaises relations qui existent encore. Toutefois, il faut aussi mettre la main à la poche. J'ai dit un jour au Président de la MEL que je voulais bien acheter tout le Héron au prix où la MEL l'avait eu, sauf que maintenant on veut nous le vendre quasiment au prix du terrain à bâtir. Nous l'avons vu. Au Héron, on nous fait tout de même un peu de prix mais vous avez vu celui que nous avons payé avenue du Pont-de-Bois.

Bien. Merci. Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Il n'en est pas.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XV. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION ORCHESTRE A L'ECOLE DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UNE TROISIEME CLASSE A VILLENEUVE D'ASCQ**

### **Jean-Michel MOLLE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

M. le Maire, vous avez vanté tout à l'heure les vertus socialisantes du sport. La musique et la culture en général le sont tout autant. N'oublions pas que la musique adoucit les mœurs. Nous sommes déjà très fiers, je pense, de ce dispositif de l'Orchestre à l'école installé à l'école maintenant appelée Joséphine-Baker qui consiste à l'apprentissage de la musique. Là, elle ne vient pas dans les quartiers moins favorisés par l'oralité. Deux classes ont été créées : une au CM1 et une au CM2 en 2018 et en 2019. Pour aller jusqu'au bout du cycle 3, il est proposé d'en créer une troisième, celle du CE2, qui par le renouvellement annuel fera que chaque année ces trois classes auront cet accès à l'orchestre à l'école.

Cela demande d'approuver le principe de cette ouverture mais aussi d'attribuer une subvention d'investissement de 1 353 €, qui constitue la moitié du coût du nouveau parc instrumental qu'il faut acheter, l'autre moitié étant prise en charge par l'orchestre à l'école.

Le fait d'avoir un cycle 3 complet d'apprentissage de la musique des cuivres et des percussions peut augurer aussi qu'un jour peut-être nous pourrons, si les circonstances le permettent, enchaîner avec des CHAM (classes à horaires aménagés) au collège Simone-de-Beauvoir. Je profite pour redire que nous avons

aussi, dans le cadre d'un projet identique à celui de Démos, mis en place récemment l'Orphéon du Pont-de-Bois, ce qui permettra à ces jeunes enfants quittant l'école Joséphine-Baker de pouvoir continuer l'apprentissage de la musique.

Une simple petite remarque : dire à l'association de l'Orchestre à l'école que notre Maire ne s'appelle pas Gérard CADRON mais Gérard CAUDRON, puisqu'il y a une faute.

**Gérard CAUDRON, Maire**

C'est pas grave ! Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XVI. ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je le dis tout de suite : il y a un rajout.

**Jean-Michel MOLLE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Oui, il y a eu un rajout puisque nous avons appris récemment la réussite au concours de chef de police municipale d'un policier municipal et pour être dans les clous sur le plan administratif, il faut le nommer, je crois, avant le 1<sup>er</sup> janvier. C'est bien ça ?

**Gérard CAUDRON, Maire**

Oui, oui, c'est ça. Il ne s'agit pas de remplacer le chef actuel de la police municipale mais de lui donner ce grade qui n'est d'ailleurs que de catégorie B. Il s'agit d'abord d'un agent de grande qualité, qui a passé un concours qu'il a réussi. Il est très difficile actuellement en matière de police... C'est encore plus difficile d'ailleurs pour la police nationale puisque la police municipale est tout de même une voie plus confortable que certains services de police nationale. Il est vrai que si nous voulons avoir une bonne police municipale, il faut qu'en termes de rémunération, compte tenu de ce que nous leur demandons et de ce qu'ils font, comme je l'ai rappelé tout à l'heure, nous ne soyons pas pingres d'où la nécessité de rajouter ce poste si nous voulons pouvoir le nommer et ainsi le rémunérer en conséquence.

**Jean-Michel MOLLE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Il est réputé pour être un très bon agent, un très bon policier et un excellent formateur également. De plus, nous avons aussi des perspectives de retraite à envisager...

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adopté.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je suis allé trop vite ?

**Jean-Michel MOLLE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Je disais que nous avons aussi des perspectives au sein de la police municipale de retraite à envisager.

**Gérard CAUDRON, Maire**

L'important, c'est quand vous avez des policiers de cette qualité de trouver les moyens de les garder. Je ne vais pas raconter d'histoires mais je recevais de futures directrices des finances car nous n'avons plus personne. Il nous a fallu trouver en matière indiciaire les moyens de l'avoir. C'est comme cela, si vous voulez avoir aujourd'hui des agents qui tiennent la route, il faut user des différents moyens qui sont les nôtres, qui sont limités d'ailleurs.

Pas d'opposition, pas d'abstention sur cette délibération.

**XVII.AFFECTATION DE CREDITS AUX ASSOCIATIONS ASBNF ET DINA MADA, DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « SPORT ET COOPERATION DECENTRALISEE »****David DIARRA, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Je rappelle que la première année a été validée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Nous allons donc recevoir maintenant la deuxième partie du projet. Celui-ci va concerner des jeunes filles qui viendront de Madagascar et du Bénin en compétition avec d'autres clubs de la région.

Conformément à la convention d'objectifs signée le 8 novembre 2022, la Ville souhaite verser les montants suivants aux associations ci-après :

- 1 795 € à l'association Artisanat Solidarité Nord Bénin – Nord de France ;
- 1 175 € à l'association Dina Mada.

Je conclurais en remerciant tous les services qui nous ont encadrés pour réussir la première année et je compte sur eux pour m'accompagner encore afin de réussir une belle prestation et honorer la Ville de Villeneuve d'Ascq.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Merci David. Sur cette délibération, des oppositions ? Des abstentions ? Elle est adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XVIII. AFFECTATION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION HINE MA TOV**

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Il s'agit d'une association de danse israélienne. Je sais que j'ai eu des questions pour savoir ce que cela voulait dire. J'ai donc cherché. « Hine ma tov umanim » est le premier verset du psaume 133 qui est l'un des 15 psaumes appelés Cantiques des degrés car ils commencent tous par les mots *Shir hama'alot* qui veut dire « *Ah qu'il est bon, qu'il est doux à des frères de vivre dans une étroite réunion* ». Je pense que cela était bon de le rappeler en ces temps très compliqués dans ces pays qui nous sont chers. C'est donc : « *Ah, qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères de demeurer ensemble* ». Je propose donc d'acter la subvention de 250 € pour cette association.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Elle est adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XIX. SIGNATURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2023-2026 DE LA ROSE DES VENTS**

**Gérard CAUDRON, Maire**

Là, c'est plus lourd. Tu nous résumes.

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Oui, je résume. De toute façon, je ne vais pas vous faire l'injure de vous relire la totalité...

**Gérard CAUDRON, Maire**

Tu ne vas pas nous faire l'injure de dire qu'il y en a qui n'ont pas lu l'ensemble. C'est ça ?

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Par exemple. Comme chacun le sait, l'association de la Rose des Vents bénéficie du label scène nationale et nous sommes donc tenus par une mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs, dite CPO, entre les différents partenaires publics qui la financent qui sont la Ville, le Département du Nord, la Région des Hauts-de-France et l'État. Je ne vais pas tout lire. Je vais vous proposer d'approuver la convention pluriannuelle d'objectifs et d'autoriser M. le Maire à signer cette dite convention.

Je voudrais saluer la présence d'Audrey ARDIET qui en est la directrice et qui a tenu

le coup jusqu'à maintenant. Je te remercie, Audrey. Nous pouvons l'applaudir.

*Applaudissements.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Elle a au moins une originalité : je n'ai jamais vu de directeur ou de directrice venir aussi souvent qu'elle.

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Voilà. C'était à noter.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Cependant, un, ce n'est pas sa seule qualité – je persiste et je signe – mais, deux, comme je le disais tout à l'heure pour savoir de quoi nous parlons à la fois dans la vie associative ou dans la vie électorale, cela peut servir d'aller sur place écouter les uns et les autres. Et, c'est ce qu'elle fait. Merci.

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Donc je résume le projet artistique et culturel en quelques mots. Je reprends ceux de la Rose : la Rose des Vents, c'est quoi ? C'est du merveilleux, c'est de l'audace, de la convivialité, de l'engagement et ce sont aussi des périodes compliquées puisque dans le cadre des travaux de rénovation de la Rose des Vents, dont vous êtes témoins quotidiennement, la Rose des Vents est nomade et les activités sont toutes hors les murs pour le spectacle vivant pour cette période 2023–2024 et 2024–2025. Cela a permis aussi, à mon sens – et je ne pense pas qu'Audrey me contredira – à la Rose des Vents de découvrir de nouveaux publics et c'est très bien pour eux.

**Gérard CAUDRON, Maire**

C'est ce que j'allais justement dire. Cette période difficile a au moins l'avantage que lorsque l'on sort de chez soi, on voit d'autres choses. Quand nous aurons les nouveaux locaux, je ne dis pas qu'il faudra toujours être dehors parce que pour le prix que cela nous aura coûté, autant que cela serve mais peut-être aussi qu'après avoir rencontré des publics différents, nous pourrions les y faire venir. C'est ce que je disais tout à l'heure par rapport au Louvre : faire des opérations où des gens qui n'oseraient jamais pousser la porte puissent avoir envie de venir pour des manifestations particulières organisées par la Rose des Vents, pas par la Ville, parce que la culture populaire, c'est ça aussi : c'est de faire découvrir des richesses, des beautés. Je me souviens que j'ai découvert l'opéra en tant qu'élève. Je n'étais jamais allé dans un opéra. Je n'ai qu'une envie, c'est d'y retourner. Il est vrai que ce sont des choses que l'on n'imagine pas lorsqu'on n'y est jamais allé. Je compte vraiment sur vous pour bien concilier les deux. Il ne s'agit pas de faire un théâtre municipal. Que l'on soit bien clair, je le dis devant tout le monde : il ne s'agit pas de faire un théâtre municipal. C'est une scène nationale. Cela a une vocation de création, de développer une culture de très haut niveau mais

il ne faut pas le faire en abandonnant une partie des gens. Ce n'est pas parce qu'ils sont pauvres, ce n'est pas parce qu'ils vivent en HLM que pour autant ce ne sont pas potentiellement de grands amoureux de la culture et des grands diffuseurs eux-mêmes à un moment donné dans leur vie de la culture. Je voulais passer aussi ce message.

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Pardon. Allez-y.

**Eva KOVACOVA, groupe ACCES**

Bonsoir à toutes et à tous. Nous voterons pour cette délibération et j'ajoute que c'est avec joie et enthousiasme. Merci à toutes et à tous ceux qui ont contribué à la préparation de ces documents : les services techniques et les élus, l'équipe de la Rose des Vents menée par sa directrice Mme Audrey ARDIET, que je salue également pour sa présence ce soir, ainsi que les partenaires. La scène nationale de la Rose des Vents est une actrice historique de la vie culturelle et artistique de la Ville de Villeneuve d'Ascq, de la Métropole et bien au-delà sur le territoire transfrontalier et international. Le projet très qualitatif élaboré par la Rose des Vents présenté ce soir dans la convention d'objectifs pluriannuelle le prouve une fois de plus.

Nous voulons par cette intervention attirer l'attention sur la notion de convention pluriannuelle, son utilisation et sa pertinence forte. Un tel outil permet à une structure associative et à ses partenaires aussi une meilleure visibilité à moyen terme, une pérennisation confortée. Nous prônons donc une deuxième fois l'utilisation d'un tel conventionnement avec les associations volontaires et dont la taille et l'envergure le justifieraient. L'exemple de ce soir peut servir d'inspiration. Merci.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Merci. Nous passons au vote. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**XX. AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DES LOISIRS (ENVIRONNEMENT) AU TITRE DE L'ANNEE 2023 – LES JANTES DU NORD**

**Nathalie PICQUOT, groupe Génération.s**

Merci M. le Maire. Bonsoir à tous. Il s'agit de la délibération permettant d'accorder la subvention, comme vous l'avez dit, pour l'association les Jantes du Nord. Il s'agit d'une association qui effectue des ateliers d'aide à la réparation de vélo dans le but de nous rendre autonomes – c'est à nous de faire la réparation mais ils sont très pédagogues. Béatrice et son équipe sont vraiment à l'écoute et savent s'adapter à tous les publics – soit dans leur local de la Cité scientifique qui n'est pas réservé aux étudiants, soit comme nous l'avons demandé dans le cadre de la convention lors d'événements tels que la fête de la nature et du vélo ou alors la semaine de la mobilité ou d'autres mais

également sur les marchés et braderies au retour des beaux jours.

En plus de ces ateliers d'aide à la réparation, cette année, l'association nous apporte une aide particulière dans le cadre de la mise en place du savoir rouler à vélo. À l'instar du savoir nager, le savoir rouler à vélo permet de faire en sorte que les enfants quittent l'école primaire en sachant se déplacer à vélo en ville. Cela doit être mis en place pour 2026. Nous essayons donc d'anticiper au maximum avec le service des sports, le service du développement durable. L'association s'investit pour nous aider afin de proposer un parcours complet aux jeunes, s'ils ont un problème sur leur vélo qu'ils puissent se débrouiller. Leur investissement est la raison pour laquelle la subvention de fonctionnement a augmenté cette année. La subvention d'investissement concerne, quant à elle, l'achat d'un second vélo cargo qui sera outillé pour proposer des ateliers ambulants au cœur des quartiers. Merci.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Grand merci. Je pense qu'un jour, nous pourrions peut-être nous donner un peu plus de temps avec Sébastien COSTEUR, avec toi et tous ceux qui concourent à cette politique, parce que le vélo concerne tout le monde. Il y a à la fois l'apprentissage, le respect du Code de la route et éventuellement les réparations. Il s'agit d'un mode de vie différent. Il est vrai que si nous ne faisons pas cela, d'une part, nous limitons l'usage de fait et de plus nous créons des dangers, y compris de la part de ceux qui ne savent pas ce que c'est. Nous avons bien vu tout de même depuis que cela s'est développé que le nombre d'accidents et de décès de cyclistes a considérablement augmenté. L'éducation concerne celui qui en fait et aussi les autres. Le Code de la route concerne tout le monde. Je pense qu'à un moment donné, dans l'année, en prenant au niveau des écoles, du sport, de la jeunesse, des aînés, toi au niveau des voiries avec Sébastien COSTEUR et tout ce qu'il fait au niveau de la MEL de manière très originale – quand nous ferons en fin de mandat le bilan des réseaux sur la ville, nous serons nous-mêmes surpris de l'importance – cela vaudrait la peine que nous organisions un moment et que vous vous voyez avant que nous fassions cela sous une forme ou une autre. Il faudrait que tous ceux qui touchent un petit peu à tout cela s'organisent ensemble pour ne pas que cela repose uniquement sur la tête de quelqu'un, sinon cela échappe à tout le monde.

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XXI. PRESENTATION DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Pas de question ?

*Le Conseil municipal prend acte.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Le Conseil est terminé. La séance est levée. Je vous en remercie.

*La séance est levée à 21 heures 22.*